



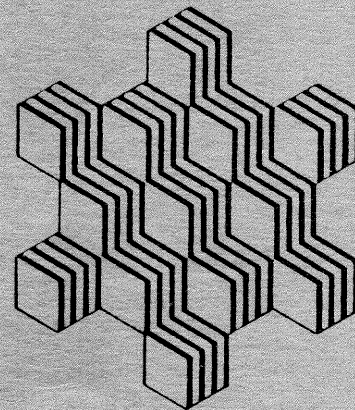
# **PROGRAMME D'ÉTUDES**

• **Secondaire**

## **ÉCONOMIE FAMILIALE**

**Formation générale**

**2<sup>e</sup> année**



# **PROGRAMME D'ÉTUDES**

• **Secondaire**

## **ÉCONOMIE FAMILIALE**

**Formation générale**

**2<sup>e</sup> année**

Approuvé par les comités catholique et protestant  
du Conseil supérieur de l'éducation  
les 16, 17 octobre et 31 octobre 1980.

© Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation -- 1981

ISBN 2 - 550 - 04276 - X

Dépôt légal -- quatrième trimestre 1981  
Bibliothèque nationale du Québec

Il m'est agréable de confirmer que le programme d'études intitulé: "Économie familiale — Formation générale — 2<sup>e</sup> année du secondaire", édicté en conformité avec l'article 3 du Règlement concernant le régime pédagogique du secondaire, a reçu l'approbation des comités confessionnels du Conseil supérieur de l'éducation et constitue un programme dont j'autorise l'utilisation dans toutes les écoles, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1982.

Le ministre de l'Éducation,

A handwritten signature in cursive script, reading "Camille Laurin m.d.", written in black ink.

CAMILLE LAURIN, m.d.

---

# Table des matières

	<b>pages</b>
<b>AVANT-PROPOS</b> .....	iii
<b>INTRODUCTION</b> .....	1
JUSTIFICATION DU PROGRAMME .....	1
Critères de sélection .....	1
RELATION DU PROGRAMME AVEC LES OBJECTIFS DE L'ÉDUCATION .....	2
Objectif global du programme .....	2
Buts du programme .....	2
Valeurs privilégiées .....	2
RELATION DU PROGRAMME AVEC LES AUTRES PROGRAMMES .....	3
Relation avec le programme précédent .....	3
Relation avec les programmes des autres disciplines .....	3
Interdisciplinarité .....	3
CLIENTÈLE VISÉE .....	5
<b>1. ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROGRAMME</b> .....	5
1.1 PRINCIPES DE L'ORDRE DE LA DISCIPLINE .....	5
1.2 PRINCIPES D'ORDRE CONCEPTUEL .....	6
1.2.1 Identification des besoins .....	6
1.2.2 Évaluation des ressources .....	6
1.2.3 Satisfaction des besoins .....	6
1.3 PRINCIPES D'ORDRE MÉTHODOLOGIQUE .....	6
1.3.1 Conceptualisation .....	6
1.3.2 Adaptation .....	7
1.3.3 Intégration .....	7
1.3.4 Diversification .....	7
1.3.5 Démarche .....	7
<b>2. DESCRIPTION DU CONTENU DU PROGRAMME</b> .....	8
2.1 STRUCTURE DU PROGRAMME .....	8
2.2 PONDÉRATION .....	8
2.3 PRESCRIPTIVITÉ DU PROGRAMME .....	8
2.4 MODULE 1 — ÉCONOMIE ET VIE FAMILIALE .....	9
• Objectifs généraux .....	10
• Objectifs terminaux et pondération .....	11
• Unité-concept: Besoins .....	12
• Unité-concept: Ressources .....	13
• Unité-concept: Satisfaction des besoins .....	15

---

2.5	MODULE 2 — ÉCONOMIE FAMILIALE ET PLANIFICATION ALIMENTAIRE ...	23
	• Objectifs généraux .....	24
	• Objectifs terminaux et pondération .....	25
	• Unité-concept: Besoins .....	26
	• Unité-concept: Ressources .....	27
	• Unité-concept: Satisfaction des besoins — consommation .....	32
	• Unité-concept: Satisfaction des besoins — production .....	36
2.6	MODULE 3 — ÉCONOMIE FAMILIALE ET HABILLEMENT .....	39
	• Objectifs généraux .....	40
	• Objectifs terminaux et pondération .....	41
	• Unité-concept: Besoins .....	42
	• Unité-concept: Ressources .....	43
	• Unité-concept: Satisfaction des besoins — consommation .....	46
	• Unité-concept: Satisfaction des besoins — production .....	49
2.7	MODULE 4 — ÉCONOMIE FAMILIALE ET LOGEMENT .....	53
	• Objectifs généraux .....	54
	• Objectifs terminaux et pondération .....	55
	• Unité-concept: Besoins .....	56
	• Unité-concept: Ressources .....	57
	• Unité-concept: Satisfaction des besoins — production .....	60
	• Unité-concept: Satisfaction des besoins — consommation .....	62
<b>3.</b>	<b>MESURE ET ÉVALUATION .....</b>	<b>64</b>
3.1	ÉVALUATION PÉDAGOGIQUE .....	64
3.2	CHOIX DES INSTRUMENTS DE MESURE .....	65
<b>4.</b>	<b>FACTEURS PARTICULIERS .....</b>	<b>66</b>
4.1	AIRES D'ENSEIGNEMENT .....	66
4.2	ÉQUIPEMENT .....	66
4.3	GUIDE PÉDAGOGIQUE .....	66
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>		<b>67</b>
	ASPECTS GÉNÉRAUX .....	67
	ÉCONOMIE ET VIE FAMILIALE .....	68
	ÉCONOMIE FAMILIALE ET PLANIFICATION ALIMENTAIRE .....	69
	ÉCONOMIE FAMILIALE ET HABILLEMENT .....	70
	ÉCONOMIE FAMILIALE ET LOGEMENT .....	71

# Avant-propos

## Clientèle

L'économie familiale est une matière de formation générale, obligatoire pour tous les élèves, garçons et filles, au niveau de la deuxième année du secondaire.

## Structure et pondération

Le présent programme d'Économie familiale est constitué de quatre modules d'égale importance.

Modules	% du temps
1. Économie et vie familiale	25
2. Économie familiale et planification alimentaire	25
3. Économie familiale et habillement	25
4. Économie familiale et logement	25
	<hr/> 100

L'enseignement du présent programme couvre normalement 100 heures d'activités auxquelles sont associés 4 crédits.

## Ordonnement

Les modules peuvent être enseignés dans un ordre autre que celui présenté. Cependant, il serait souhaitable que le module 1 demeure le module d'introduction.

---

# Introduction

## Justification du programme

L'Énoncé de politique et plan d'action de l'École québécoise, concrétisé par le régime pédagogique, stipule que l'économie familiale devient une matière obligatoire pour tous les élèves de la 2<sup>e</sup> année du secondaire et une matière à option pour ceux de la 4<sup>e</sup> ou de la 5<sup>e</sup> année du secondaire.<sup>1</sup>

Sous le régime pédagogique antérieur, les élèves de la 2<sup>e</sup> année du secondaire devaient obligatoirement s'inscrire à l'une ou l'autre des deux disciplines suivantes: l'économie familiale ou l'initiation à la technologie. Or, il s'avéra que la majorité des filles s'inscrivaient en économie familiale, alors que la majorité des garçons choisissaient l'initiation à la technologie. Finalement, on ne retrouvait que quelques garçons en économie familiale, que quelques filles en initiation à la technologie et, exceptionnellement, des garçons et des filles inscrits aux deux programmes.

Considérant que l'économie familiale s'adresse à toute la clientèle de la 2<sup>e</sup> année du secondaire, sans égard à l'un ou l'autre sexe, que le temps consacré à cet enseignement est différent et que les commissions scolaires et les enseignants doivent disposer de programmes plus précis dans leurs objectifs et dans leur contenu notionnel, il devint évident que le programme d'Économie familiale 495-220, juin 1978, code 16-4121, devait être révisé.

Étant donné que le programme de juin 1978 avait déjà été révisé suite à une consultation du milieu, il apparut souhaitable de le repenser à la lumière des recherches effectuées tant dans le domaine de l'enseignement de l'économie familiale que dans celui de l'éducation en général et de le soumettre ensuite à la consultation.

1. Extrait de *L'école québécoise — Énoncé de politique et plan d'action*, p. 152 et p. 154. Ministère de l'Éducation, Québec, 1979. Reproduit avec l'autorisation de l'Éditeur officiel du Québec.

## Critères de sélection

D'abord, le contenu du programme a été circonscrit par la nature même de l'économie familiale, telle qu'on la conçoit de nos jours. L'économie familiale consiste en l'application de principes appartenant aux domaines des sciences et des arts dans la gestion des ressources personnelles et familiales, et ce, compte tenu des situations et des changements sociaux. Ainsi, le but poursuivi est de permettre à chaque individu de rechercher pour lui-même et pour les siens la qualité de vie qui assurera son plein épanouissement.

De plus, cinq critères de sélection ont présidé au choix des objectifs et du contenu notionnel: l'utilité, la pertinence, l'importance, l'équilibre et la cohérence.

- **L'utilité**

Le programme a été axé sur les besoins que tout homme éprouve, quelle que soit sa condition de vie. La satisfaction de ces besoins devait avoir des incidences économiques et sociales, en même temps que des effets directs sur les relations interpersonnelles et la qualité de vie des individus.

- **La pertinence**

Le programme a été élaboré de façon à correspondre à la fois aux besoins, aux intérêts et aux capacités d'apprentissage de l'adolescent de la 2<sup>e</sup> année du secondaire.

- **L'importance**

Le programme a été conçu en fonction des connaissances, des attitudes et des habiletés auxquelles chacun doit faire appel dans la vie de tous les jours pour s'assurer une qualité de vie.

- **L'équilibre**

Le programme a été défini en vue de relier l'apprentissage au savoir, au savoir-faire et au savoir-être.

## • La cohérence

Le programme a été pensé de façon à respecter la nature même de la matière en assurant, à la fois, l'unité entre ses divers éléments et sa complémentarité avec les autres matières.

## Relation du programme avec les objectifs de l'éducation

### Objectif global du programme

L'éducation au Québec entend assurer «... le développement d'une personne qui aspire à l'autonomie, à la liberté et au bonheur.»<sup>1</sup> Cette finalité de l'éducation se traduit dans le programme d'Économie familiale par *l'objectif global* suivant:

*Amener l'élève — membre d'un groupe familial — à s'assurer une qualité de vie en prenant des décisions rationnelles pour satisfaire ses besoins réels, compte tenu des ressources disponibles.*

Ce programme contribue à l'atteinte des objectifs de l'éducation du niveau secondaire énoncés comme suit:

- «— Initier les élèves aux multiples domaines de la connaissance et de la technique destinés à assurer leur formation générale.
- Inculquer des méthodes de travail et une rigueur intellectuelle propres à favoriser le développement progressif d'une pensée autonome.
- Susciter chez les élèves un apprentissage apte à intégrer l'acquisition des connaissances et l'expérience personnelle.
- Amener progressivement les élèves à découvrir les enjeux et les défis de la société dont ils sont membres.»<sup>2</sup>

### Buts du programme

À cet égard, le programme vise, dans les domaines de *l'alimentation*, de *l'habillement*,

de *logement* et de *relations familiales*, les buts suivants:

- *amener l'adolescent à prendre conscience des besoins et des ressources qui lui sont propres;*
- *favoriser l'apprentissage d'un processus de gestion efficace;*
- *favoriser le développement d'habiletés de consommation et de production;*
- *favoriser l'acquisition et le développement d'attitudes rationnelles.*

### Valeurs privilégiées

En même temps, ce programme privilégie certaines valeurs de l'éducation scolaire: l'autonomie et la responsabilité, l'ouverture au sens critique, le sens du travail méthodique, l'aptitude à communiquer et le goût du beau.<sup>3</sup>

#### • L'autonomie et la responsabilité

La connaissance de moyens diversifiés pour satisfaire des besoins fondamentaux contribue à rendre l'adolescent autonome et responsable face à son bien-être et à celui de la collectivité.

#### • L'ouverture au sens critique

L'apprentissage d'une démarche rationnelle dans l'analyse des besoins et l'utilisation des ressources conduit forcément à la remise en question des valeurs et des comportements proposés par la société.

#### • Le sens du travail méthodique

L'apprentissage de la planification, de la gestion et de méthodes de travail favorise une rigueur de pensée qui se transpose dans l'action quotidienne.

#### • L'aptitude à communiquer

La prise de conscience de l'adolescent face à ses responsabilités personnelles et familiales l'incite à rechercher des moyens de maintenir une communication harmonieuse au sein du groupe familial.

1. Extrait de *L'école québécoise — Énoncé de politique et plan d'action*, p. 26. Ministère de l'Éducation, Québec, 1979. Reproduit avec l'autorisation de l'Éditeur officiel du Québec.

2. Extrait de *L'école québécoise — Énoncé de politique et plan d'action*, p. 31. Ministère de l'Éducation, Québec, 1979. Reproduit avec l'autorisation de l'Éditeur officiel du Québec.

3. Extrait de *L'école québécoise — Énoncé de politique et plan d'action*, p. 27. Ministère de l'Éducation, Québec, 1979. Reproduit avec l'autorisation de l'Éditeur officiel du Québec.

---

- **Le goût du beau**

L'application de principes esthétiques dans les divers aspects de la vie quotidienne incite l'adolescent à rechercher le beau dans son environnement.

## **Relation du programme avec les autres programmes**

### **Relation avec le programme précédent**

Le programme d'Économie familiale, juin 1978, code 16-4121, s'adressait, en principe, tant aux garçons qu'aux filles de la 2<sup>e</sup> année du secondaire. Mais il s'avéra que la clientèle féminine s'inscrivait davantage à cette matière. Le présent programme d'Économie familiale devient obligatoire pour tous les élèves, garçons et filles, de la 2<sup>e</sup> année du secondaire.

Par rapport au programme antérieur, le présent programme est davantage orienté vers les besoins et les intérêts de l'adolescent. Présent dans la version précédente, le processus de gestion devient maintenant un concept intégrateur de tous les éléments du contenu du programme. Il constitue la base de la formation préconisée en économie familiale.

Compte tenu des critères de sélection explicités précédemment, certains objectifs ont dû être modifiés ou retranchés. Ainsi, des objectifs touchant à certains aspects culturels de la vie familiale, de l'alimentation, de l'habillement et du logement, n'apparaissent plus au programme.

L'éducation à la consommation constitue un volet important du programme au même titre que l'initiation à la production. Ces deux aspects sont présentés comme des moyens également valables de satisfaire ses besoins tout en développant ses ressources personnelles, et s'inscrivent dans une optique de conservation des ressources.

### **Relation avec les programmes des autres disciplines**

- **Histoire, géographie, vie économique et culturelle**

Le programme d'Histoire, géographie, vie économique et culturelle du primaire vise, entre

autres, l'éveil à l'activité économique par l'exploration des concepts de base suivants: l'identification et la satisfaction des besoins, la production et la consommation de biens et de services et l'échange entre producteurs et consommateurs. Les champs d'action de l'utilisation de ces concepts sont: la famille, le milieu immédiat et local, la région, le Québec et le Canada.

Le programme d'Économie familiale, au premier cycle du secondaire, reprend ces aspects dans le but de rendre l'adolescent capable de faire des démarches rationnelles pour assurer son bien-être.

- **Biologie**

Le programme de Biologie de la 3<sup>e</sup> année du secondaire poursuit des objectifs reliés à une saine alimentation, mais dans l'optique des fonctions biologiques.

- **Éducation physique**

Des contenus notionnels reliés à l'alimentation, à la santé et à la sécurité, apparaissent dans les programmes d'Éducation physique. Toutefois, ils ne sont traités que dans le contexte de l'activité physique.

- **Éducation économique**

Le programme d'Éducation économique de la 5<sup>e</sup> année du secondaire vise principalement à initier l'élève aux concepts et aux habiletés de base de l'analyse économique, afin de le rendre capable de comprendre les principaux phénomènes socio-économiques. Quelques éléments de contenu du programme d'Économie familiale seront alors étudiés dans un cadre plus strictement économique.

- **Autres programmes**

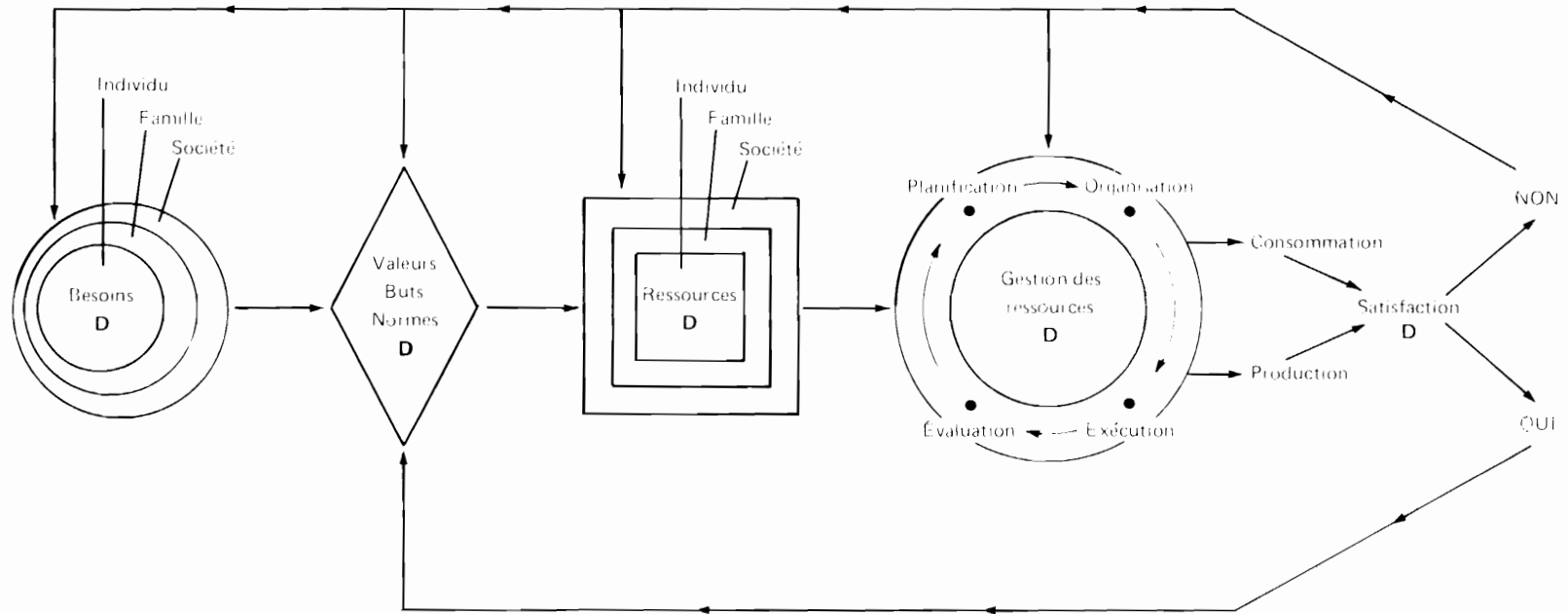
D'autres programmes d'études de niveau primaire ou de niveau secondaire peuvent présenter des similarités avec le programme d'Économie familiale. Toutefois, les objectifs de formation visés par ces programmes sont différents.

### **Interdisciplinarité**

Bien qu'un souci de complémentarité entre les divers programmes ait été constant lors de l'élaboration des programmes d'études des

DIAGRAMME I

PROCESSUS DE GESTION



Légende : D = décisions

---

niveaux primaire et secondaire, il demeure primordial que l'enseignant de l'économie familiale s'enquiert des acquis des élèves et poursuive la coordination avec les autres enseignants.

## **Clientèle visée**

Le programme d'Économie familiale s'adresse à tous les élèves de la 2<sup>e</sup> année du secondaire. Cette clientèle se compose de garçons et de filles dont l'âge moyen est de 13 ans. Quelques caractéristiques de cette clientèle sont soulignées au chapitre suivant: ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROGRAMME.

## **1. ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROGRAMME**

### **1.1 PRINCIPES DE L'ORDRE DE LA DISCIPLINE**

Si l'on reconnaît, d'une part, que la finalité profonde de l'économie familiale est d'aider les individus à satisfaire leurs besoins par l'utilisation rationnelle des ressources disponibles et, d'autre part, que la gestion est une série d'actions entreprises pour atteindre un but donné, il devient évident que les principes de prise de décision et de gestion doivent constituer les lignes de force de l'enseignement de l'économie familiale.

Il ne suffit pas de limiter l'enseignement de l'économie familiale à la simple transmission d'informations nécessaires à la prise de décision et à la gestion. Il importe plutôt d'aider les individus à définir leurs besoins et à utiliser adéquatement leurs ressources. Il s'agit d'un processus de réflexion, d'analyse et d'action par rapport aux conditions, aux contraintes et aux objectifs de vie personnelle. Les éléments de ce processus sont, en fait, des concepts que l'on doit comprendre pour atteindre les buts visés dans les meilleures conditions possibles.

Le diagramme 1, page 4, illustre ce processus de réflexion, d'analyse et d'action alors que le texte qui suit, en donne une description sommaire.

Quels que soient les besoins à satisfaire, chaque individu vivant dans un milieu familial et une société donnée est influencé, à des degrés divers, par cet environnement. Ces influences amènent les individus et leur groupe familial à développer une hiérarchie de valeurs reliées à ce qu'ils considèrent important et souhaitable dans la vie.

En même temps, les exigences de la vie quotidienne créent des situations, des problèmes, des conflits et des occasions qui obligent à faire des choix. Les individus doivent alors préciser leurs buts et établir leurs normes.

Les ressources personnelles, familiales et sociales sont des avoirs disponibles que l'on peut sélectionner, combiner et utiliser de différentes façons. Des décisions sont nécessaires pour déterminer les ressources qui seront utilisées. Ainsi, les décisions sont reliées à la définition des valeurs, à l'identification des buts et des normes et à la sélection des ressources.

La prise de décision est également partie intégrante des composantes de la gestion des ressources: la planification, l'organisation, l'exécution et l'évaluation.

En appliquant un processus de gestion, des biens et des services peuvent être produits, consommés et même conservés pour usage ultérieur. De nouvelles ressources peuvent alors être produites ou des ressources existantes peuvent être développées.

Ainsi, la gestion produit des changements qui sont directement liés à la qualité de la vie. Si la qualité de vie recherchée est atteinte, de nouveaux buts peuvent être déterminés et le processus de gestion recommence. Si les changements produits n'apportent pas la qualité de vie souhaitée, la situation doit être réévaluée. Les buts peuvent être repensés, d'autres ressources peuvent être choisies et le processus de gestion doit être repris.

## 1.2 PRINCIPES D'ORDRE CONCEPTUEL

Considérant la complexité, l'abstraction du processus de gestion et les capacités d'apprentissage de l'élève de la 2<sup>e</sup> année du secondaire (12-13 ans), trois concepts constituant les principaux éléments de ce processus ont été retenus: l'identification des besoins, l'évaluation des ressources et la satisfaction des besoins. Ils forment la structure même des modules du présent programme.

### 1.2.1 Identification des besoins

Les adolescents éprouvent des besoins fondamentaux, reliés à leur développement physiologique et psychologique. À cet égard, l'école doit favoriser l'identification et la compréhension de ces besoins. Elle doit également aider l'élève à faire la distinction entre ses besoins essentiels et ses besoins accessoires afin de l'amener à prendre des décisions éclairées.

### 1.2.2 Évaluation des ressources

Le degré de satisfaction des besoins dépend, en grande partie, de la qualité et de la quantité des ressources disponibles et de leur développement. L'évaluation des ressources personnelles, des ressources familiales et des ressources collectives, tant sur le plan humain que sur le plan matériel, s'avère essentielle dans le choix d'une alternative et l'amorce du processus de gestion.

### 1.2.3 Satisfaction des besoins

Les besoins peuvent être satisfaits de plusieurs façons, notamment par la consommation et la production de biens ou de services. De là, l'importance d'initier l'élève à une démarche rationnelle, quelle que soit l'alternative privilégiée.

## 1.3 PRINCIPES D'ORDRE MÉTHODOLOGIQUE

### 1.3.1 Conceptualisation

«À la jeune adolescence, débute la période de la pensée opératoire formelle — phase où l'adolescent devient capable de pensée abstraite, ne dépendant plus du contact direct et concret avec les éléments qui représentent le contenu de sa pensée. Des formes plus adultes de traitement de l'information et de solution de problèmes apparaissent graduellement au cours de cette période. Ces changements sont graduels et se font à des rythmes individuels.»<sup>1</sup>

Considérant que la qualité des décisions, dans la plupart des situations de la vie, est proportionnelle à l'étendue et à la richesse des concepts d'un individu, l'approche pédagogique en économie familiale doit donc favoriser la compréhension et l'extension de concepts afin d'amener l'élève à dépasser les faits et à faire des généralisations. La compréhension d'un concept constitue la représentation mentale générale d'un objet, d'un événement ou d'une situation, tandis que la généralisation établit une relation entre deux ou plusieurs concepts.

Le développement des concepts peut se réaliser en référant constamment l'élève aux apprentissages effectués précédemment. Cet effort de transfert permet à l'adolescent d'appliquer un principe acquis dans un contexte nouveau et favorise ainsi la généralisation.

1. Lionel Desjarlais, John A. Rackauskas, et coll., *Besoins et caractéristiques des élèves du cycle intermédiaire*. Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1975, p. 249.

---

### 1.3.2 Adaptation

Les activités d'apprentissage doivent refléter les intérêts immédiats des élèves de la 2<sup>e</sup> année du secondaire et s'inspirer de situations familières et significatives. À cet égard, on mettra à profit l'environnement physique, culturel, social, technique et humain de l'élève.

### 1.3.3 Intégration

Compte tenu de l'interrelation du contenu du programme et du temps alloué à son application, il est souhaitable de prévoir des activités d'apprentissage «globalisantes». Cette intégration permettra d'atteindre simultanément plusieurs objectifs et de faire référence plus aisément aux situations de la vie quotidienne. Des projets à court ou à moyen terme, regroupant plusieurs activités d'apprentissage, favoriseront cette approche intégrée.

### 1.3.4 Diversification

Considérant que la qualité des concepts est étroitement reliée aux expériences des individus et que, sur le plan intellectuel, l'élève de la 2<sup>e</sup> année du secondaire est au tout début de la transition entre le stade opératoire concret et le stade opératoire formel, l'adolescent a donc besoin d'être en contact avec des objets et des situations concrètes. Les activités d'apprentissage, dont le niveau de difficulté variera, l'amèneront à observer, à établir des relations de cause à effet, à analyser et à articuler sa pensée de plus en plus logiquement. Ainsi, par la diversification des activités, l'élève élargira son développement conceptuel.

Sans rejeter l'enseignement magistral, l'enseignement de l'économie familiale privilégie d'autres approches telles que les travaux en labora-

toire, les démonstrations, les jeux de rôles, les séances d'observation, les discussions et les travaux de recherche, sous forme de projets individuels ou collectifs. Ces approches pédagogiques permettent une diversité d'activités qui favorisent l'exploration, la découverte, l'expérimentation, l'expression personnelle, la créativité et la communication. Ces activités doivent donner à l'élève l'occasion de travailler avec ses pairs et de vivre des situations où les désirs individuels sont assujettis aux exigences du groupe.

### 1.3.5 Démarche

Dans le cadre des activités d'apprentissage, l'enseignant doit s'assurer que l'élève acquiert un certain nombre de connaissances et d'habiletés. En même temps, il doit se préoccuper de ce que l'élève applique un processus rationnel de décision et, par des interventions ponctuelles, il doit susciter chez l'élève des interrogations telles que:

Est-ce vraiment un besoin ?  
Quelles ressources dois-je utiliser ?  
Quelle est l'alternative ?  
Dois-je consommer ou produire ?  
Suis-je satisfait ?

En s'interrogeant, l'élève saisira la logique des démarches qui s'imposent dans la prise de décision et le processus de gestion. L'application constante de cette démarche constituera un renforcement nécessaire à l'atteinte des objectifs du programme.

---

## 2. DESCRIPTION DU CONTENU DU PROGRAMME

### 2.1 STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme d'Économie familiale est constitué de quatre modules:

1. Économie et vie familiale
2. Économie familiale et planification alimentaire
3. Économie familiale et habillement
4. Économie familiale et logement.

Chaque module regroupe des objectifs pédagogiques et un contenu notionnel. Les objectifs pédagogiques se situent à trois niveaux. Ils comprennent:

- les objectifs généraux
- les objectifs terminaux
- les objectifs intermédiaires.

Les objectifs généraux traduisent les grandes intentions éducatives poursuivies par chacun des modules. Ces objectifs se rapportent aux trois grands domaines de l'apprentissage:

- le domaine cognitif, concernant les objectifs d'acquisition des connaissances et le développement des capacités intellectuelles;
- le domaine psychomoteur, concernant les objectifs d'habiletés requises dans l'utilisation de techniques propres aux différents champs de l'activité physique;
- le domaine affectif, concernant les objectifs qui touchent aux dispositions, aux attitudes et aux goûts à développer.

Quant aux objectifs terminaux, ils explicitent les objectifs généraux et décrivent les résultats et les comportements anticipés chez l'élève à la fin de l'étude d'un module. Dans le présent programme, les objectifs terminaux d'ordre cognitif et psychomoteur englobent les objectifs d'ordre affectif. Ces objectifs sont regroupés sous trois unités-concepts:

- Unité-concept: **Besoins**
- Unité-concept: **Ressources**
- Unité-concept: **Satisfaction des besoins.**

Les objectifs intermédiaires, qui favorisent l'atteinte des objectifs terminaux, décrivent également des comportements et des résultats d'apprentissage. Les contenus notionnels proposent des pistes permettant de mieux couvrir le champ d'un objectif. Ils sont liés logiquement aux comportements et aux résultats attendus chez l'élève et servent à circonscrire les objets d'apprentissage. Ils pourraient être développés davantage selon le temps dont on dispose.

### 2.2 PONDÉRATION

Au début de chaque module, on trouve un tableau-synthèse des objectifs terminaux et une pondération approximative du temps à consacrer à chaque unité-concept. Une évaluation congruente devrait tenir compte de la durée de chacun de ces apprentissages.

### 2.3 PRESCRIPTIVITÉ DU PROGRAMME

«Les objectifs généraux, les objectifs terminaux et les objectifs intermédiaires des programmes seront prescriptifs à moins d'avis contraire.»<sup>1</sup> Afin de permettre à tous les élèves d'acquérir une formation de base en économie familiale, le présent programme présente un contenu minimum obligatoire.

Pour compléter cette formation minimale, quelques objectifs terminaux et quelques objectifs intermédiaires sont proposés à titre d'enrichissement. Toutefois, l'enseignant pourra substituer aux objectifs d'enrichissement suggérés d'autres objectifs répondant mieux aux besoins particuliers d'une clientèle.

1. Québec, Ministère de l'Éducation, Direction générale du développement pédagogique, Direction des programmes, *Cadre révisé d'élaboration des programmes et des guides pédagogiques*, version mise à jour du texte accepté par le Bureau des sous-ministres lors de sa réunion du 20 février 1978, avril 1980, p. 13.

2.4

Module 1

## **ÉCONOMIE ET VIE FAMILIALE**

Temps approximatif: 25%

---

## Objectifs généraux

Sur les plans cognitif et psychomoteur, l'élève devra être capable de (d'):

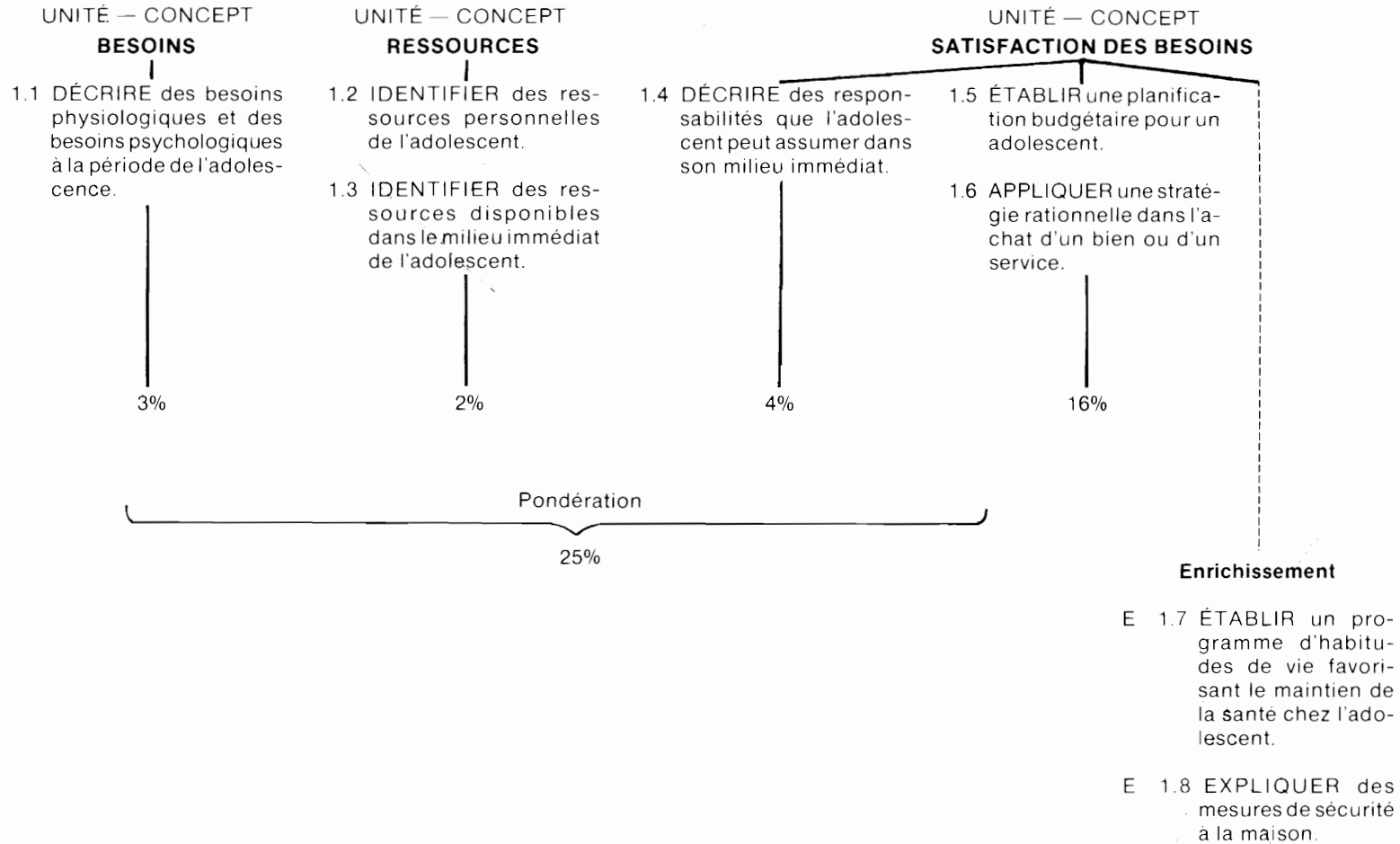
- connaître et comprendre les besoins et les ressources de l'adolescent dans les domaines des relations familiales et de la consommation;
- connaître, comprendre et développer des habitudes préventives dans les domaines des relations familiales et de la consommation;
- connaître, comprendre et appliquer des processus de décision et de gestion des ressources humaines, matérielles et financières.

Sur le plan affectif, l'élève devra être capable de (d'):

- accepter sa responsabilité dans son développement et dans sa croissance;
- accepter sa responsabilité dans la gestion de ses ressources: temps, énergie, argent, vie familiale;
- adopter des attitudes rationnelles dans l'utilisation de ses ressources: temps, énergie, argent, vie familiale.

## ÉCONOMIE ET VIE FAMILIALE

### Objectifs terminaux et pondération



---

## UNITÉ-CONCEPT: **BESOINS**

### **OBJECTIF TERMINAL**

1.1 DÉCRIRE des besoins physiologiques et des besoins psychologiques à la période de l'adolescence.

	<b>Objectifs intermédiaires</b>	<b>Contenu notionnel</b>
1.1.1	DÉFINIR la notion de besoin.	Besoin: — état d'insatisfaction portant un individu à désirer ce qui lui fait défaut.
1.1.2	DISTINGUER les notions de besoin essentiel et de besoin accessoire.	Besoin essentiel: — qui est absolument nécessaire à l'existence.  Besoin accessoire: — qui peut être utile mais non de nécessité absolue.
1.1.3	ÉNUMÉRER des besoins fondamentaux physiologiques de l'être humain.	Besoins fondamentaux physiologiques: — se nourrir — se loger — se vêtir.
1.1.4	ÉNUMÉRER des besoins fondamentaux psychologiques de l'être humain.	Besoins fondamentaux psychologiques: — sécurité — appartenance et amour — estime de soi et d'autrui — accomplissement.
1.1.5	DÉCRIRE des caractéristiques de l'adolescence qui font varier les besoins.	Caractéristiques de l'adolescence: — changements physiologiques — changements psychologiques.

---

## UNITÉ-CONCEPT: RESSOURCES

### OBJECTIF TERMINAL

1.2 IDENTIFIER des ressources personnelles de l'adolescent.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
1.2.1	DÉFINIR la notion de ressource.	Ressource: — moyen dont on dispose.
1.2.2	IDENTIFIER des ressources personnelles d'un adolescent, sur le plan matériel.	Ressources personnelles (matérielles): — biens personnels — revenus.
1.2.3	IDENTIFIER des ressources personnelles d'un adolescent, sur le plan humain.	Ressources personnelles (humaines): — connaissances — habiletés — santé — temps.

---

## UNITÉ-CONCEPT: **RESSOURCES**

### **OBJECTIF TERMINAL**

1.3 IDENTIFIER des ressources disponibles dans le milieu immédiat de l'adolescent.

	<b>Objectifs intermédiaires</b>	<b>Contenu notionnel</b>
1.3.1	IDENTIFIER des ressources du groupe familial.	Ressources du groupe familial: <ul style="list-style-type: none"><li>— biens matériels des membres</li><li>— revenus des membres</li><li>— connaissances des membres</li><li>— habiletés des membres.</li></ul>
1.3.2	IDENTIFIER des ressources scolaires.	Ressources scolaires: <ul style="list-style-type: none"><li>— personnel enseignant</li><li>— équipement</li><li>— services aux élèves:<ul style="list-style-type: none"><li>• animation</li><li>• consultation.</li></ul></li></ul>
1.3.3	IDENTIFIER des services communautaires.	Services communautaires: <ul style="list-style-type: none"><li>— services de santé</li><li>— services alimentaires</li><li>— services sportifs et culturels</li><li>— services de transport et de communication</li><li>— établissements bancaires et commerciaux</li><li>— services de protection et d'entraide.</li></ul>

## UNITÉ-CONCEPT: **SATISFACTION DES BESOINS**

### **OBJECTIF TERMINAL**

1.4 DÉCRIRE des responsabilités que l'adolescent peut assumer dans son milieu immédiat.

	<b>Objectifs intermédiaires</b>	<b>Contenu notionnel</b>
1.4.1	IDENTIFIER des types de groupes familiaux.	Types de groupes familiaux: — famille monoparentale — famille nucléaire — famille étendue — groupe communal.
1.4.2	IDENTIFIER des besoins individuels que le groupe familial contribue à satisfaire.	Satisfaction des besoins individuels: — sur le plan physiologique — sur le plan psychologique.
1.4.3	EXPLIQUER des facteurs favorisant le développement des individus au sein du groupe familial.	Facteurs de développement personnel: — connaissance de soi — choix d'objectifs personnels de vie — respect des objectifs de vie des autres membres — relations harmonieuses — utilisation rationnelle des ressources personnelles — utilisation rationnelle des ressources du groupe familial.
1.4.4	DÉCRIRE des attitudes favorisant les relations harmonieuses au sein du groupe familial.	Attitudes: — respect                      — disponibilité — partage                     — participation. — compréhension
E 1.4.5 Enrichissement	DÉCRIRE des activités permettant à l'adolescent de mettre ses ressources au bénéfice de son milieu.	Activités: — garde d'enfants — aide aux personnes âgées ou handicapées — livraison de journaux — entretien ménager — menus travaux.
E 1.4.6 Enrichissement	EXPLIQUER des conditions essentielles pour assumer ses responsabilités dans l'accomplissement d'une tâche.	Conditions: — connaissance de la tâche — développement des habiletés requises — définition des conditions de travail — respect des engagements.

## UNITÉ-CONCEPT: SATISFACTION DES BESOINS

### OBJECTIF TERMINAL

1.5 ÉTABLIR une planification budgétaire pour un adolescent.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
1.5.1	DÉFINIR la notion de planification.	Planification: — détermination d'objectifs et des moyens de réalisation.
1.5.2	NOMMER des types de planification.	Types de planification: — planification du temps — planification du budget — planification du travail — planification des loisirs — planification d'une activité.
1.5.3	EXPLIQUER des avantages de la planification.	Avantages de la planification: — meilleure utilisation des ressources — efficacité accrue — meilleure satisfaction des besoins — répartition pertinente des activités — sécurité devant l'imprévu.
1.5.4	DÉCRIRE les étapes de la planification.	Étapes de la planification: — identification des besoins et des objectifs prioritaires — estimation des ressources — élaboration d'un plan — exécution du plan — évaluation et réajustements.
1.5.5	ÉNUMÉRER les principales dépenses d'un adolescent.	Dépenses d'un adolescent: — repas et goûters — transport — fournitures scolaires — vêtements et accessoires — soins personnels — jeux et disques — loisirs culturels et sportifs — illustrés et magazines.

	<b>Objectifs intermédiaires</b>	<b>Contenu notionnel</b>
1.5.6	IDENTIFIER des sources de revenus pour un adolescent.	Revenus d'un adolescent: — allocation — argent sur demande — cadeaux — salaire ou revenu de travail — intérêts.
1.5.7	ÉQUILIBRER les dépenses d'un adolescent en fonction de ses revenus.	Équilibre budgétaire: — dépenses — revenus — balance positive: épargne — balance négative: crédit.
1.5.8	ÉNUMÉRER des avantages et un inconvénient de l'épargne.	Avantages de l'épargne: — sécurité — prévision — revenu additionnel.  Inconvénient de l'épargne: — privation de la jouissance immédiate d'un bien ou d'un service.

## UNITÉ-CONCEPT: **SATISFACTION DES BESOINS**

### **OBJECTIF TERMINAL**

1.6 APPLIQUER une stratégie rationnelle dans l'achat d'un bien ou d'un service.

	<b>Objectifs intermédiaires</b>	<b>Contenu notionnel</b>
1.6.1	EXPLIQUER les étapes d'une stratégie d'achat.	Stratégie d'achat: — identification du besoin — estimation des ressources — recherche de renseignements — évaluation des alternatives — décision — évaluation.
1.6.2	EXPLIQUER des facteurs qui influencent l'achat.	Facteurs: — besoin — ressources disponibles — groupe de référence — publicité sur les lieux de vente — publicité des mass-média.
1.6.3	DÉCRIRE les droits et les responsabilités du consommateur.	Droits du consommateur: — d'être informé — de choisir — à la sécurité — d'être entendu.  Responsabilités du consommateur: — de s'informer — de respecter le contrat — de signaler un produit dangereux ou un service insatisfaisant.
1.6.4	COMPARER des sources de renseignements en vue d'un achat.	Sources de renseignements: — étiquettes — vendeurs — relations personnelles — publicité-promotion — revues spécialisées — organismes de protection du consommateur.
1.6.5	NOMMER des organismes de protection du consommateur.	Protection du consommateur: — Office de la Protection du Consommateur — Ministère de la Consommation et des Corporations — associations de consommateurs.

	<b>Objectifs intermédiaires</b>	<b>Contenu notionnel</b>
1.6.6	DÉCRIRE des avantages et des inconvénients de la publicité.	<p>Avantages de la publicité:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— renseignements disponibles</li> <li>— concurrence entre les producteurs ou les distributeurs.</li> </ul> <p>Inconvénients de la publicité:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— création de besoins</li> <li>— information parfois incomplète ou ambiguë</li> <li>— danger de perte d'autonomie du consommateur.</li> </ul>
E 1.6.7 Enrichissement	IDENTIFIER des avantages et des inconvénients de types d'établissements commerciaux.	<p>Types d'établissement commerciaux:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— magasins de détail</li> <li>— coopératives</li> <li>— détaillants sans magasin: <ul style="list-style-type: none"> <li>• vente itinérante</li> <li>• commandes postales.</li> </ul> </li> </ul>
1.6.8	IDENTIFIER des avantages et des inconvénients de l'achat au comptant.	<p>Avantages de l'achat au comptant:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— achat selon les ressources disponibles</li> <li>— sentiment d'indépendance</li> <li>— prix parfois moins élevé.</li> </ul> <p>Inconvénients de l'achat au comptant:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— délai dans l'achat d'un bien ou d'un service</li> <li>— recours parfois plus complexe.</li> </ul>
1.6.9	IDENTIFIER des avantages et des inconvénients de l'achat à crédit.	<p>Avantages de l'achat à crédit:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— jouissance immédiate d'un bien</li> <li>— étalement des paiements.</li> </ul> <p>Inconvénients de l'achat à crédit:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— incitation à la surconsommation</li> <li>— augmentation du coût des biens et des services</li> <li>— risque d'endettement.</li> </ul>
E 1.6.10 Enrichissement	EXPLIQUER, dans ses propres mots, des dispositions de la loi sur la protection du consommateur.	<p>Loi sur la protection du consommateur dans les domaines suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— garanties</li> <li>— pratiques de commerce</li> <li>— publicité.</li> </ul>

---

## UNITÉ-CONCEPT: SATISFACTION DES BESOINS

### OBJECTIF TERMINAL

#### Enrichissement

E 1.7 ÉTABLIR un programme d'habitudes de vie favorisant le maintien de la santé chez l'adolescent.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
1.7.1	DÉFINIR la notion de santé.	Santé: — état de bien-être complet, au point de vue physique, mental et social, et non point seulement l'absence de maladie ou d'infirmité.
1.7.2	DÉCRIRE des indices de santé physique.	Indices de santé physique: — apparence physique — rythme de croissance — endurance — résistance à l'infection.
1.7.3	DÉCRIRE des mesures d'hygiène personnelle.	Hygiène personnelle: — entretien des cheveux — entretien de la peau — entretien des dents — protection des yeux — soin des mains — soin des pieds.
1.7.4	IDENTIFIER des bonnes habitudes alimentaires.	Habitudes alimentaires: — alimentation équilibrée — repas à heures régulières — déjeuner quotidien.
1.7.5	DÉCRIRE des habitudes de repos.	Habitudes de repos: — sommeil réparateur — équilibre travail-détente.
1.7.6	IDENTIFIER des habitudes d'activité physique.	Habitudes d'activité physique: — marche — course — sport individuel — sport d'équipe.

---

## UNITÉ-CONCEPT: **SATISFACTION DES BESOINS**

### **OBJECTIF TERMINAL**

#### **Enrichissement**

E 1.8 EXPLIQUER des mesures de sécurité à la maison.

	<b>Objectifs intermédiaires</b>	<b>Contenu notionnel</b>
1.8.1	IDENTIFIER des mesures pour prévenir les chutes dans la maison.	Mesures de prévention contre les chutes dans: — les escaliers — la salle de bain — la cuisine.
1.8.2	IDENTIFIER des mesures pour prévenir les brûlures et les incendies dans la maison.	Mesures de prévention contre les brûlures et les incendies dans: — la cuisine — la salle de séjour — la cave — le grenier — le sous-sol — la chambre à coucher.
1.8.3	IDENTIFIER des mesures pour prévenir les empoisonnements.	Mesures de prévention contre les empoisonnements dans: — la salle de bain — la cuisine.

2.5

Module 2

## **ÉCONOMIE FAMILIALE ET PLANIFICATION ALIMENTAIRE**

Temps approximatif: 25%

---

## Objectifs généraux

Sur les plans cognitif et psychomoteur, l'élève devra être capable de (d'):

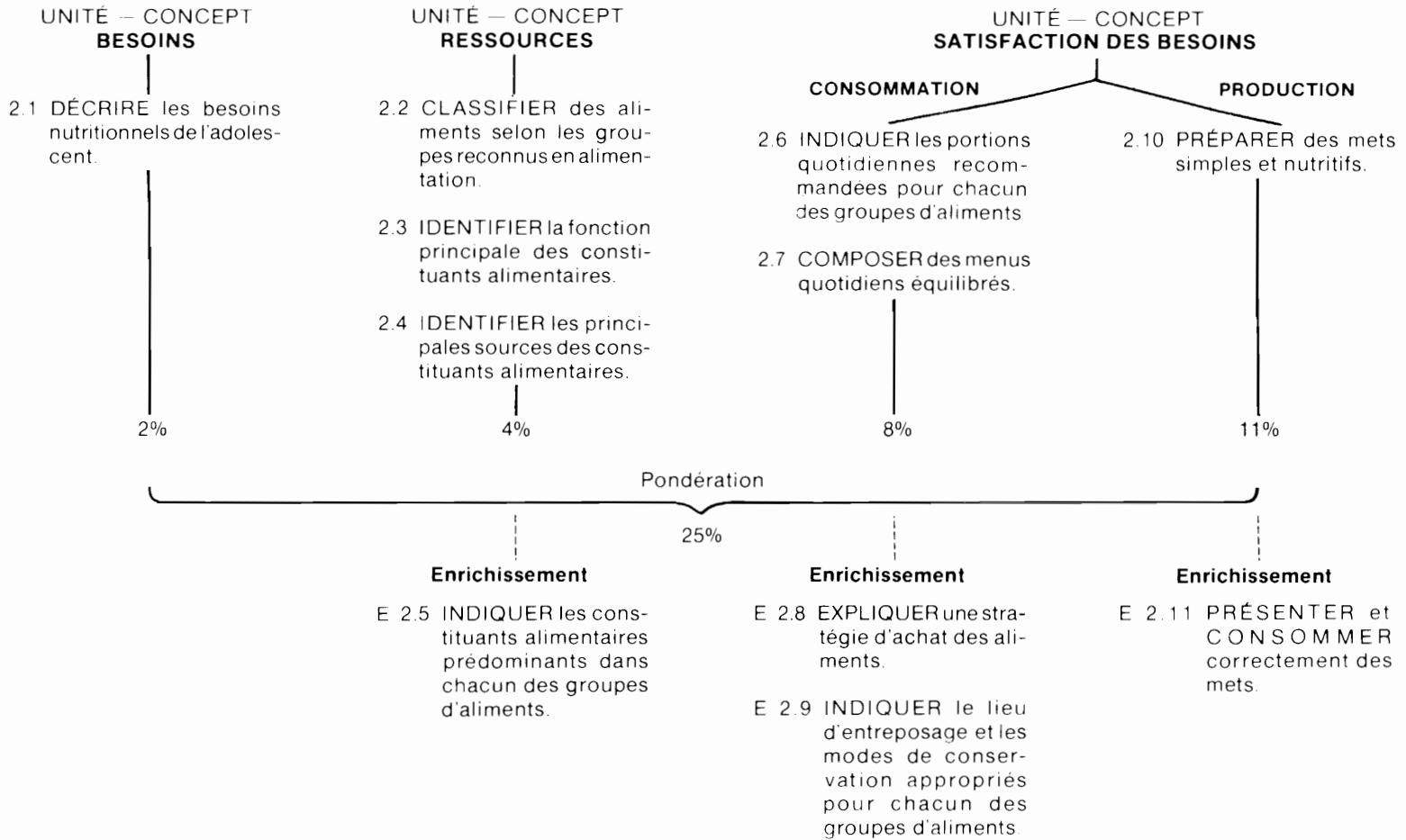
- connaître et comprendre les besoins et les ressources de l'adolescent dans le domaine de l'alimentation;
- appliquer, dans sa vie quotidienne, les principes d'une saine alimentation;
- appliquer une démarche rationnelle dans le choix, la production et la conservation des aliments.

Sur le plan affectif, l'élève devra être capable de (d'):

- démontrer l'importance d'une saine alimentation;
- accepter la responsabilité de son alimentation;
- développer de saines habitudes alimentaires;
- s'intéresser à découvrir de nouveaux aliments;
- adopter des attitudes rationnelles dans l'utilisation des ressources alimentaires et de ses ressources personnelles: temps, énergie, argent;
- apprécier l'aspect esthétique dans la présentation des aliments.

## ÉCONOMIE FAMILIALE ET PLANIFICATION ALIMENTAIRE

### Objectifs terminaux et pondération



---

## UNITÉ-CONCEPT: **BESOINS**

### **OBJECTIF TERMINAL**

2.1 DÉCRIRE les besoins nutritionnels de l'adolescent.

	<b>Objectifs intermédiaires</b>	<b>Contenu notionnel</b>
2.1.1	DÉFINIR la notion de besoin nutritionnel.	Besoin nutritionnel: — exigence alimentaire nécessaire à l'organisme pour vivre, se développer, agir et se conserver.
2.1.2	DÉCRIRE les besoins nutritionnels de l'organisme humain.	Besoins nutritionnels: — matériaux de construction et de réparation — substances énergétiques — substances régulatrices.
2.1.3	DÉCRIRE des facteurs qui font varier les besoins nutritionnels.	Facteurs: — âge et étape de développement — degré d'activité physique — conditions climatiques — sexe.
2.1.4	ÉNUMÉRER des caractéristiques de l'adolescence qui font varier les besoins nutritionnels.	Caractéristiques de l'adolescence: — accroissement rapide de la taille et du poids — puberté.
2.1.5	IDENTIFIER un besoin nutritionnel accru pendant l'adolescence.	Matériaux de construction.

## UNITÉ-CONCEPT: RESSOURCES

### OBJECTIF TERMINAL

2.2 CLASSIFIER des aliments selon les groupes reconnus en alimentation.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
2.2.1	NOMMER les principaux groupes d'aliments.	Groupes d'aliments: — lait et produits laitiers — pain et céréales — fruits et légumes — viande et substituts.
2.2.2	IDENTIFIER des denrées alimentaires pour chaque groupe d'aliments.	Lait et produits laitiers: — lait — yogourt — fromage — crème glacée.  Pain et céréales: — pain enrichi — pain à grains entiers — céréales enrichies — céréales à grains entiers — pâtes alimentaires — riz.  Fruits et légumes: — pomme de terre — orange — carotte — banane — piment vert — fèves vertes — tomate — pois verts — pêche — épinards — pomme — laitue.  Viande et substituts: — viande maigre — volaille — foie — poisson — beurre d'arachides — fèves et pois secs — lentilles — fromage — oeufs — noix.

## UNITÉ-CONCEPT: RESSOURCES

### OBJECTIF TERMINAL

2.3 IDENTIFIER la fonction principale des constituants alimentaires.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
2.3.1	NOMMER des constituants alimentaires.	Constituants alimentaires: — nutriments: • protéines • glucides • lipides • vitamines A, B, C, D • sels minéraux: — fer — calcium — eau — fibres alimentaires.
2.3.2	DÉCRIRE les fonctions des constituants alimentaires dans l'organisme humain.	Fonctions des constituants alimentaires: — construction des tissus — réparation des tissus — source d'énergie — régulation.
2.3.3	IDENTIFIER les principales fonctions des protéines.	Fonctions des protéines: — construction des tissus — réparation des tissus.
2.3.4	IDENTIFIER la principale fonction des glucides.	Fonction des glucides: — source d'énergie.
2.3.5	IDENTIFIER la principale fonction des lipides.	Fonction des lipides: — source d'énergie.
2.3.6	IDENTIFIER les principales fonctions des sels minéraux.	Fonctions des sels minéraux: — construction des tissus — réparation des tissus.
2.3.7	IDENTIFIER la principale fonction des vitamines.	Fonction des vitamines: — régulation.
2.3.8	IDENTIFIER la principale fonction de l'eau.	Fonction de l'eau: — régulation.
2.3.9	IDENTIFIER la principale fonction des fibres alimentaires.	Fonction des fibres alimentaires: — régulation.

---

## UNITÉ-CONCEPT: RESSOURCES

### OBJECTIF TERMINAL

2.4 IDENTIFIER les principales sources des constituants alimentaires.

	<b>Objectifs intermédiaires</b>	<b>Contenu notionnel</b>
2.4.1	IDENTIFIER des sources spécifiques de protéines.	Sources de protéines: <ul style="list-style-type: none"><li>— viande maigre</li><li>— légumineuses</li><li>— poisson</li><li>— fromage</li><li>— oeufs.</li></ul>
2.4.2	IDENTIFIER des sources spécifiques de glucides.	Sources de glucides: <ul style="list-style-type: none"><li>— féculents:<ul style="list-style-type: none"><li>• pain</li><li>• céréales</li><li>• riz</li><li>• pâtes alimentaires</li></ul></li><li>— fruits et légumes:<ul style="list-style-type: none"><li>• frais</li><li>• en conserve</li><li>• congelés</li><li>• secs</li></ul></li><li>— sucres, sirops, miel, confitures, mélasse.</li></ul>
2.4.3	IDENTIFIER des sources spécifiques de lipides.	Sources de lipides: <ul style="list-style-type: none"><li>— viande et poisson</li><li>— huiles</li><li>— mayonnaise</li><li>— graisses</li><li>— margarine</li><li>— beurre</li><li>— crème.</li></ul>
2.4.4	IDENTIFIER des sources spécifiques de vitamine A.	Sources de vitamine A: <ul style="list-style-type: none"><li>— légumes verts</li><li>— légumes jaunes</li><li>— fruits jaunes</li><li>— jaune d'oeuf</li><li>— foie.</li></ul>
2.4.5	IDENTIFIER des sources spécifiques de vitamine B.	Sources de vitamine B: <ul style="list-style-type: none"><li>— céréales à grains entiers</li><li>— légumineuses</li><li>— porc</li><li>— foie.</li></ul>

	<b>Objectifs intermédiaires</b>	<b>Contenu notionnel</b>
2.4.6	IDENTIFIER des sources spécifiques de vitamine C.	Sources de vitamine C: — agrumes ou leurs jus — jus de pommes vitaminé — tomates natures ou en jus — choux — fraises.
2.4.7	IDENTIFIER des sources spécifiques de vitamine D.	Sources de vitamine D: — lait enrichi de vitamine D — huiles de foie de poisson — rayons du soleil — comprimés synthétiques.
2.4.8	IDENTIFIER des sources spécifiques de fer.	Sources de fer: — foie — viandes rouges — fruits et légumes secs — céréales à grains entiers.
2.4.9	IDENTIFIER des sources spécifiques de calcium.	Sources de calcium: — lait — fromage — légumes verts — légumineuses.
2.4.10	IDENTIFIER des sources spécifiques d'eau.	Sources d'eau: — légumes — fruits — jus — soupes.
2.4.11	IDENTIFIER des sources spécifiques de fibres alimentaires.	Sources de fibres alimentaires: — son et céréales de son — céréales et pain à grains entiers — légumineuses — graines et noix — fruits secs — fruits et légumes crus ou cuits.

## UNITÉ-CONCEPT: RESSOURCES

### OBJECTIF TERMINAL

#### Enrichissement

E 2.5 INDIQUER les constituants alimentaires prédominants dans chacun des groupes d'aliments.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
2.5.1	NOMMER les constituants alimentaires fournis surtout par le lait et les produits laitiers.	Lait et produits laitiers: — sel minéral: calcium — vitamine B <sub>2</sub> : riboflavine — vitamine A — protéines.
2.5.2	NOMMER les constituants alimentaires fournis surtout par le pain et les céréales.	Pain et céréales: — vitamine B <sub>1</sub> : thiamine — sel minéral: fer — protéines — fibres alimentaires.
2.5.3	NOMMER les constituants alimentaires fournis surtout par les fruits et les légumes.	Fruits et légumes: — vitamine A — vitamine C — glucides — fibres alimentaires.
2.5.4	NOMMER les constituants alimentaires fournis surtout par la viande et ses substituts.	Viande et substituts: — protéines — fer — vitamine B <sub>1</sub> : thiamine — vitamine A.

---

UNITÉ-CONCEPT: **SATISFACTION DES BESOINS** — CONSOMMATION

**OBJECTIF TERMINAL**

2.6 INDICHER les portions quotidiennes recommandées pour chacun des groupes d'aliments.

	<b>Objectifs intermédiaires</b>	<b>Contenu notionnel</b>
2.6.1	DONNER des exemples de grosseur de portion pour chacun des groupes d'aliments.	Exemples de grosseur de portion pour: — le lait et les produits laitiers — le pain et les céréales — les fruits et les légumes — la viande et les substituts.
2.6.2	INDICHER le nombre recommandé de portions quotidiennes de lait et de produits laitiers.	Lait et produits laitiers pour les adolescents: — 3-4 portions.
2.6.3	INDICHER le nombre recommandé de portions quotidiennes de pain et de céréales.	Pain et céréales: — 3-5 portions.
2.6.4	INDICHER le nombre recommandé de portions quotidiennes de fruits et de légumes.	Fruits et légumes: — 4-5 portions.
2.6.5	INDICHER le nombre recommandé de portions quotidiennes de viande et de ses substituts.	Viande et substituts: — 2 portions.

UNITÉ-CONCEPT: **SATISFACTION DES BESOINS** — CONSOMMATION

**OBJECTIF TERMINAL**

2.7 COMPOSER des menus quotidiens équilibrés.

	<b>Objectifs intermédiaires</b>	<b>Contenu notionnel</b>
2.7.1	DÉCRIRE la composition d'un déjeuner équilibré.	Menu-type de déjeuner: — agrumes ou jus riche en vitamine C — céréale à grains entiers ou enrichie et lait — pain grillé avec beurre ou margarine — oeuf, fromage, ou autre aliment protéique — lait.
2.7.2	DÉCRIRE la composition d'un dîner équilibré.	Menu-type de dîner: — viande maigre, volaille ou poisson — pomme de terre ou autres légumes (crus ou cuits, de préférence jaunes ou verts) — pain (au goût) — fruit ou dessert aux fruits — lait.
2.7.3	DÉCRIRE la composition d'un souper équilibré.	Menu-type de souper: — oeuf, fromage, légumineuse ou autre aliment protéique — légumes crus ou cuits — pain avec beurre ou margarine — dessert à base de fruits, de lait ou de céréales — lait.
2.7.4	DÉCRIRE les caractéristiques d'une collation-santé.	Caractéristiques d'une collation-santé: — légère — nutritive — à faible teneur en sucre.

UNITÉ-CONCEPT: **SATISFACTION DES BESOINS** — CONSOMMATION

**OBJECTIF TERMINAL**

**Enrichissement**

E 2.8 EXPLIQUER une stratégie d'achat des aliments.

	<b>Objectifs intermédiaires</b>	<b>Contenu notionnel</b>
2.8.1	ÉNUMÉRER des étapes préalables à l'achat des aliments.	Étapes: — inventaire des ressources — planification des menus — liste d'achats.
2.8.2	EXPLIQUER des critères à considérer dans l'achat des aliments.	Critères d'achat: — valeur nutritive — coût — mode de préparation requis — habitudes alimentaires — fraîcheur, maturité, apparence — étiquette et renseignements — emballage.
2.8.3	DÉCRIRE des facteurs qui influencent le coût des aliments.	Facteurs: — transformation — qualité — publicité — transport — offre et demande — saison — provenance — emballage — type d'établissements commerciaux.
2.8.4	IDENTIFIER des moyens de réaliser des économies dans l'achat des aliments.	Moyens: — respect de la liste d'achat — calcul du prix à l'unité — achat selon la classification et l'usage prévu — vérification des dates limites de conservation — achat à un moment propice — lecture des étiquettes — choix d'aliments moins coûteux pour une même valeur nutritive — analyse critique des aubaines et des primes offertes — achat de produits de marque privée ou de produits sans marque, à valeur égale.

---

UNITÉ-CONCEPT: **SATISFACTION DES BESOINS** — CONSOMMATION

**OBJECTIF TERMINAL**

**Enrichissement**

E 2.9 INDIQUER le lieu d'entreposage et les modes de conservation appropriés pour chacun des groupes d'aliments.

	<b>Objectifs intermédiaires</b>	<b>Contenu notionnel</b>
2.9.1	DÉCRIRE le rôle de l'entreposage.	Rôle de l'entreposage: — préserver la valeur nutritive, l'apparence, le goût et la fraîcheur des aliments.
2.9.2	NOMMER des lieux d'entreposage pour chacun des groupes d'aliments.	Lieux d'entreposage: — réfrigérateur — congélateur — endroit sec.
2.9.3	NOMMER des modes de conservation pour chacun des groupes d'aliments.	Modes de conservation: — congélation — mise en conserve — déshydratation.

UNITÉ-CONCEPT: **SATISFACTION DES BESOINS** — PRODUCTION

**OBJECTIF TERMINAL**

2.10 PRÉPARER des mets simples et nutritifs.

	<b>Objectifs intermédiaires</b>	<b>Contenu notionnel</b>
2.10.1	UTILISER correctement des ustensiles de cuisine.	Ustensiles de cuisine pour: — éplucher et nettoyer — mesurer — couper — mélanger — cuire.
2.10.2	MESURER avec précision des matières sèches et des liquides.	Techniques de mesure pour les: — matières sèches — liquides.
2.10.3	INTERPRÉTER correctement des termes courants du langage culinaire.	Termes culinaires: — alterner — assaisonner — badigeonner — battre — couper — crémer — dorer — émincer — fouetter — gratiner — incorporer — parer — râper — revenir — saupoudrer.
2.10.4	APPLIQUER une méthode rationnelle de travail dans la préparation des aliments.	Méthode de travail: — regroupement des ingrédients — vérification des ustensiles et des plats requis — respect de la marche à suivre — nettoyage.
2.10.5	APPLIQUER des mesures d'hygiène et de sécurité dans la cuisine.	Mesures d'hygiène et de sécurité concernant les: — individus — aliments — ustensiles de cuisine.

	<b>Objectifs intermédiaires</b>	<b>Contenu notionnel</b>
2.10.6	APPLIQUER des techniques culinaires dans la confection de mets à base de lait ou de produits laitiers.	Lait ou produits laitiers: — techniques de préparation — techniques de cuisson (s'il y a lieu).
2.10.7	APPLIQUER des techniques culinaires dans la confection de mets à base de céréales à grains entiers.	Céréales à grains entiers: — techniques de préparation — techniques de cuisson (s'il y a lieu).
2.10.8	APPLIQUER des techniques culinaires dans la confection de mets à base de fruits crus.	Fruits crus: — techniques de préparation.
2.10.9	APPLIQUER des techniques culinaires dans la confection de mets à base de fruits cuits.	Fruits cuits: — techniques de préparation — techniques de cuisson (s'il y a lieu).
2.10.10	APPLIQUER des techniques culinaires dans la confection de mets à base de légumes crus.	Légumes crus: — techniques de préparation.
2.10.11	APPLIQUER des techniques culinaires dans la confection de mets à base de légumes cuits.	Légumes cuits: — techniques de préparation — techniques de cuisson (s'il y a lieu).
2.10.12	APPLIQUER des techniques culinaires dans la confection de mets à base d'oeufs.	Oeufs: — techniques de préparation — techniques de cuisson (s'il y a lieu).
2.10.13	APPLIQUER des techniques culinaires dans la confection de mets à base de légumineuses.	Légumineuses: — techniques de préparation — techniques de cuisson.
E 2.10.14 Enrichissement	APPLIQUER des techniques culinaires dans la confection de mets à base de viande.	Viande: — techniques de préparation — techniques de cuisson.
E 2.10.15 Enrichissement	APPLIQUER des techniques culinaires dans la confection de mets à base de poisson.	Poisson: — techniques de préparation — techniques de cuisson.
E 2.10.16 Enrichissement	APPLIQUER des techniques culinaires dans la confection de mets à base de volaille.	Volaille: — techniques de préparation — techniques de cuisson.

---

UNITÉ-CONCEPT: **SATISFACTION DES BESOINS** — PRODUCTION

**OBJECTIF TERMINAL**

**Enrichissement**

E 2.11 PRÉSENTER et CONSOMMER correctement des mets.

	<b>Objectifs intermédiaires</b>	<b>Contenu notionnel</b>
2.11.1	DRESSER le couvert pour un repas simple.	Disposition des pièces d'un couvert: <ul style="list-style-type: none"><li>— vaisselle</li><li>— verrerie</li><li>— ustensiles</li><li>— accessoires.</li></ul>
2.11.2	DÉCRIRE des services de table courants.	Services de table: <ul style="list-style-type: none"><li>— service familial</li><li>— buffet.</li></ul>
2.11.3	IDENTIFIER des facteurs qui font varier le mode de présentation et de service des aliments.	Facteurs: <ul style="list-style-type: none"><li>— nature des aliments</li><li>— ressources disponibles</li><li>— circonstances</li><li>— habitudes familiales.</li></ul>
2.11.4	OBSERVER un comportement convenable à la table.	Comportement à la table concernant la (l'): <ul style="list-style-type: none"><li>— propreté et hygiène</li><li>— posture</li><li>— utilisation des pièces du couvert.</li></ul>

2.6

Module 3

## **ÉCONOMIE FAMILIALE ET HABILLEMENT**

Temps approximatif: 25%

---

## Objectifs généraux

Sur les plans cognitif et psychomoteur, l'élève devra être capable de (d'):

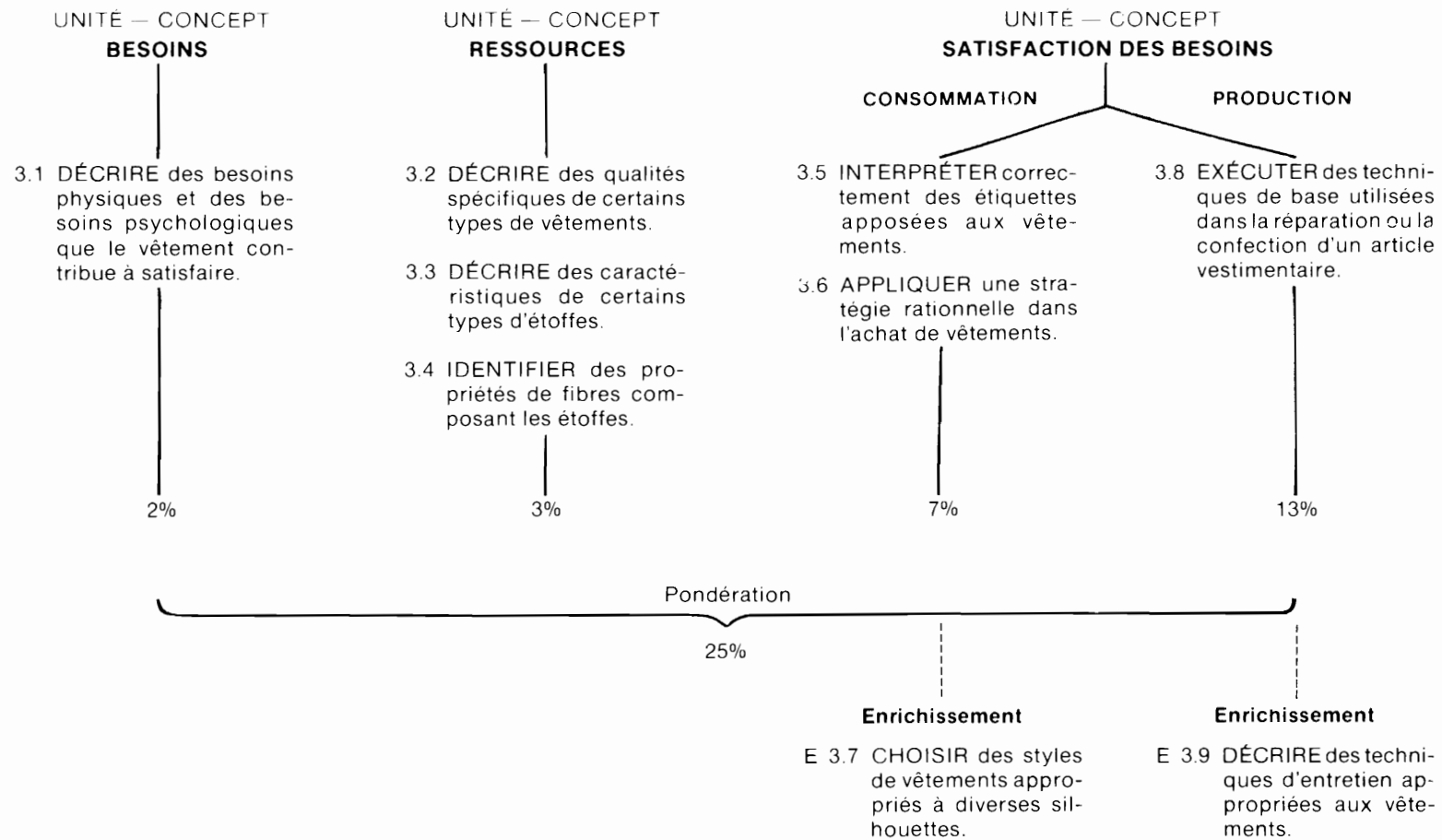
- connaître et comprendre les besoins et les ressources de l'adolescent en matière d'habillement;
- connaître et appliquer des démarches rationnelles dans l'utilisation des ressources vestimentaires et de ses ressources personnelles: temps, argent, énergie;
- appliquer une démarche rationnelle dans le choix, la production et la conservation des vêtements.

Sur le plan affectif, l'élève devra être capable de (d'):

- apprécier l'importance du confort dans l'habillement;
- adopter des attitudes rationnelles dans l'utilisation des ressources vestimentaires et de ses ressources personnelles: temps, argent, énergie;
- apprécier l'aspect esthétique de l'habillement;
- apprécier le vêtement comme moyen de mise en valeur des traits personnels.

## ÉCONOMIE FAMILIALE ET HABILLEMENT

### Objectifs terminaux et pondération



---

## UNITÉ-CONCEPT: **BESOINS**

### **OBJECTIF TERMINAL**

3.1 DÉCRIRE des besoins physiques et des besoins psychologiques que le vêtement contribue à satisfaire.

	<b>Objectifs intermédiaires</b>	<b>Contenu notionnel</b>
3.1.1	IDENTIFIER des besoins physiques que le vêtement contribue à satisfaire.	Besoins physiques: — protection — confort.
3.1.2	IDENTIFIER des besoins psychologiques que le vêtement contribue à satisfaire.	Besoins psychologiques: — ornementation — identité — appartenance — expression personnelle — prestige.
3.1.3	DÉCRIRE des facteurs qui font varier les besoins vestimentaires.	Facteurs: — changements physiques — types d'activités — conditions climatiques — valeurs — milieu social — mode — héritage culturel — publicité.

---

## UNITÉ-CONCEPT: RESSOURCES

### OBJECTIF TERMINAL

3.2 DÉCRIRE des qualités spécifiques de certains types de vêtements.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
3.2.1	DÉFINIR des qualités recherchées dans des vêtements.	Qualités des vêtements: <ul style="list-style-type: none"><li>— légèreté</li><li>— flexibilité</li><li>— extensibilité</li><li>— facilité d'entretien</li><li>— absorptivité</li><li>— imperméabilité</li><li>— durabilité</li><li>— solidité</li><li>— sécurité</li><li>— ininflammabilité</li><li>— isolation</li><li>— stabilité.</li></ul>
3.2.2	IDENTIFIER des qualités spécifiquement recherchées dans certains vêtements.	Qualités spécifiques des: <ul style="list-style-type: none"><li>— vêtements:<ul style="list-style-type: none"><li>• de détente</li><li>• de travail</li><li>• de sport</li></ul></li><li>— sous-vêtements</li><li>— survêtements.</li></ul>
3.2.3	IDENTIFIER des éléments de fabrication d'une étoffe qui confèrent des qualités à un vêtement.	Éléments de fabrication d'une étoffe: <ul style="list-style-type: none"><li>— nature des fibres</li><li>— type de fabrication.</li></ul>

---

## UNITÉ-CONCEPT: RESSOURCES

### OBJECTIF TERMINAL

3.3 DÉCRIRE des caractéristiques de certains types d'étoffes.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
3.3.1	IDENTIFIER des types d'étoffes.	Types d'étoffes: <ul style="list-style-type: none"><li>— tissées: étoffes formées par l'entrecroisement, à angle droit, de fils de chaîne et de fils de trame</li><li>— tricotées: étoffes faites de mailles entrelacées au moyen d'aiguilles spéciales</li><li>— agglomérées: étoffes dont les fibres sont enchevêtrées et pressées ensemble à l'aide de machines spéciales et, souvent, avec une matière collante.</li></ul>
3.3.2	EXPLIQUER les principales caractéristiques de certains types d'étoffes.	Caractéristiques des étoffes: <ul style="list-style-type: none"><li>— tissées</li><li>— tricotées</li><li>— agglomérées.</li></ul>

---

## UNITÉ-CONCEPT: RESSOURCES

### OBJECTIF TERMINAL

3.4 IDENTIFIER des propriétés de fibres composant les étoffes.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
3.4.1	NOMMER des fibres utilisées dans la composition des étoffes.	Fibres naturelles. Fibres chimiques.
3.4.2	INDIQUER des propriétés de fibres naturelles.	Propriétés du coton. Propriétés de la laine.
3.4.3	INDIQUER des propriétés de fibres chimiques.	Propriétés de l'acrylique. Propriétés du polyester. Propriétés du polyamide (nylon). Propriétés de la rayonne.

---

UNITÉ-CONCEPT: **SATISFACTION DES BESOINS** — CONSOMMATION

**OBJECTIF TERMINAL**

3.5 INTERPRÉTER correctement des étiquettes apposées aux vêtements.

	<b>Objectifs intermédiaires</b>	<b>Contenu notionnel</b>
3.5.1	IDENTIFIER les renseignements obligatoires sur les étiquettes des vêtements.	Étiquette de composition: — nom générique des fibres — pourcentage de chaque fibre — nom et adresse du fournisseur ou du fabricant, ou son numéro matricule.
3.5.2	IDENTIFIER les symboles utilisés sur les étiquettes d'entretien des vêtements.	Étiquette d'entretien: — symboles de lavage — symboles de blanchiment — symboles de séchage — symboles de repassage — symboles de nettoyage à sec.
3.5.3	EXPLIQUER la signification des couleurs des symboles utilisés sur les étiquettes d'entretien des vêtements.	Symboles verts. Symboles jaunes. Symboles rouges.

UNITÉ-CONCEPT: **SATISFACTION DES BESOINS** — CONSOMMATION

**OBJECTIF TERMINAL**

3.6 APPLIQUER une stratégie rationnelle dans l'achat de vêtements.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
3.6.1	DÉCRIRE les étapes préalables à l'achat de vêtements.	Étapes: <ul style="list-style-type: none"> <li>— prévision des activités</li> <li>— inventaire de la garde-robe</li> <li>— sélection des vêtements utilisables</li> <li>— identification des besoins</li> <li>— évaluation des ressources</li> <li>— identification des achats prioritaires.</li> </ul>
3.6.2	DÉCRIRE des moyens d'effectuer des achats judicieux de vêtements.	Moyens: <ul style="list-style-type: none"> <li>— connaissances de ses mesures personnelles</li> <li>— évaluation des caractéristiques du vêtement: <ul style="list-style-type: none"> <li>• étoffe</li> <li>• coupe</li> <li>• style</li> <li>• confection</li> <li>• entretien</li> </ul> </li> <li>— comparaison des prix</li> <li>— achat de vêtements interchangeables</li> <li>— achat de vêtements usagés.</li> </ul>
E 3.6.3 Enrichissement	EXPLIQUER des facteurs qui font varier le coût des vêtements.	Facteurs: <ul style="list-style-type: none"> <li>— provenance</li> <li>— exclusivité</li> <li>— coût de production</li> <li>— type d'établissements commerciaux</li> <li>— caractéristiques du vêtement</li> <li>— publicité.</li> </ul>

UNITÉ-CONCEPT: **SATISFACTION DES BESOINS** — CONSOMMATION

**OBJECTIF TERMINAL**

**Enrichissement**

E 3.7 CHOISIR des styles de vêtements appropriés à diverses silhouettes.

	<b>Objectifs intermédiaires</b>	<b>Contenu notionnel</b>
3.7.1	IDENTIFIER des types de silhouettes.	Types de silhouettes féminines. Types de silhouettes masculines.
3.7.2	IDENTIFIER des caractéristiques qui font varier les silhouettes.	Caractéristiques: — proportions — mensurations — stature.
3.7.3	IDENTIFIER des illusions d'optique créées par les lignes des vêtements.	Lignes: — horizontales — verticales.
3.7.4	IDENTIFIER des illusions d'optique créées par la couleur des vêtements.	Couleurs: — pâles — foncées — chaudes — froides — vives — ternes.
3.7.5	IDENTIFIER des illusions d'optique créées par les textures des vêtements.	Textures: — duveteuses — lisses — rigides — souples.
3.7.6	IDENTIFIER des illusions d'optique créées par les motifs des vêtements.	Motifs: — grands — petits.

UNITÉ-CONCEPT: **SATISFACTION DES BESOINS** — PRODUCTION

**OBJECTIF TERMINAL**

3.8 EXÉCUTER des techniques de base utilisées dans la réparation ou la confection d'un article vestimentaire.

	<b>Objectifs intermédiaires</b>	<b>Contenu notionnel</b>
3.8.1	UTILISER adéquatement des instruments employés en couture.	Instruments pour: — mesurer — marquer — couper — coudre — repasser. Règles de sécurité.
3.8.2	EXÉCUTER des points de couture à la main.	Technique et utilisation des: — point devant — point de piqûre — point ourlet invisible <i>invisible hem-stitch</i> — point chausson plat <i>blind hem-stitch</i> — point coulé irrégulier.
3.8.3	POSER des fermetures.	Technique et utilisation des: — bouton-pression — agrafe — bouton.
3.8.4	UTILISER une machine à coudre.	Utilisation de la machine à coudre: — identification des pièces — enfilage — contrôle.
3.8.5	EXÉCUTER la couture simple à la machine à coudre.	Technique et utilisation de la: — couture simple.
E 3.8.6 Enrichissement	EXÉCUTER la couture double à la machine à coudre.	Technique et utilisation de la: — couture double (française).
E 3.8.7 Enrichissement	COUDRE une fermeture à glissière.	Technique et utilisation de la: — fermeture à glissière.
3.8.8	INTERPRÉTER correctement les renseignements fournis par le patron commercial.	Patron commercial: — devant de la pochette — verso de la pochette — feuille d'instructions — symboles sur les pièces du patron.

	<b>Objectifs intermédiaires</b>	<b>Contenu notionnel</b>
3.8.9	EXÉCUTER des techniques de coupe.	Techniques de coupe: — examen de l'étoffe — préparation de l'étoffe — disposition des pièces du patron — épinglage des pièces du patron — coupe.
3.8.10	EXÉCUTER des techniques de montage et de finition.	Techniques de montage et de finition: — préparation — respect de la gamme de montage — exécution des coutures à la machine à coudre — exécution des points de couture à la main.
E 3.8.11 Enrichissement	EXÉCUTER une technique de recyclage vestimentaire.	Techniques de recyclage: — réparation — transformation: • coupe • couleur — ornementation.

UNITÉ-CONCEPT: **SATISFACTION DES BESOINS** — PRODUCTION

**OBJECTIF TERMINAL**

**Enrichissement**

E 3.9 DÉCRIRE des techniques d'entretien appropriées aux vêtements.

	<b>Objectifs intermédiaires</b>	<b>Contenu notionnel</b>
3.9.1	EXPLIQUER les modes d'entretien d'étoffes de fibres naturelles.	Entretien d'étoffes de coton. Entretien d'étoffes de laine.
3.9.2	EXPLIQUER les modes d'entretien d'étoffes de fibres chimiques.	Entretien d'étoffes d'acrylique. Entretien d'étoffes de polyester. Entretien d'étoffes de polyamide (nylon). Entretien d'étoffes de rayonne.
3.9.3	EXPLIQUER le mode d'entretien d'étoffes de fibres mélangées.	Entretien d'étoffes de coton et polyester. Entretien d'étoffes de laine et acrylique.
3.9.4	EXÉCUTER des techniques de repassage de vêtement.	Techniques de repassage pour: — chemise ou chemisier — jupe ou pantalon.

2.7

Module 4

# **ÉCONOMIE FAMILIALE ET LOGEMENT**

Temps approximatif: 25%

---

## Objectifs généraux

Sur les plans cognitif et psychomoteur, l'élève devra être capable de (d'):

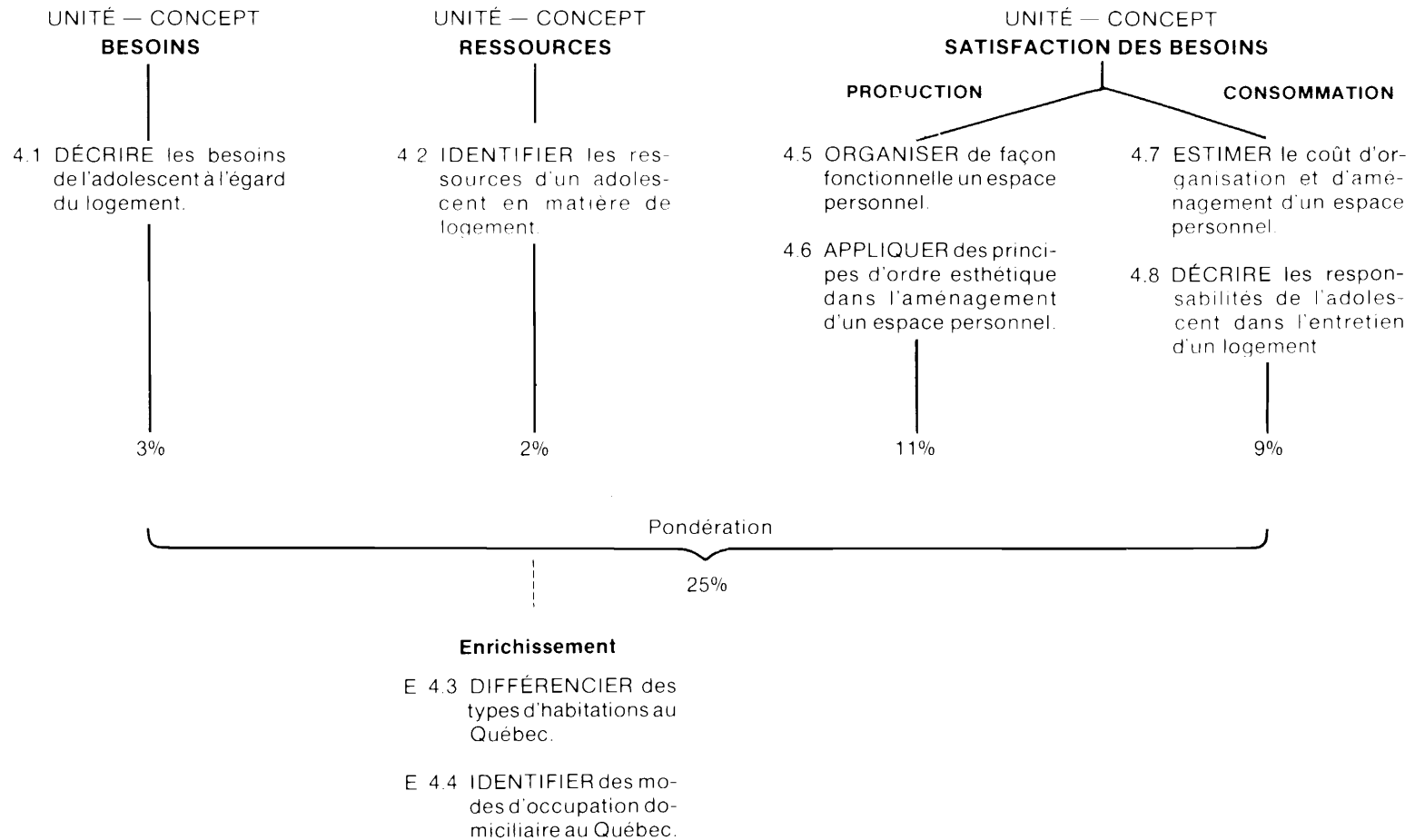
- connaître et comprendre les besoins et les ressources de l'adolescent en matière de logement;
- appliquer une démarche rationnelle dans l'aménagement esthétique et fonctionnel d'un espace personnel;
- connaître et comprendre les responsabilités de l'adolescent dans l'entretien d'un logement.

Sur le plan affectif, l'élève devra être capable de (d'):

- accepter ses responsabilités dans l'entretien de son espace personnel et des espaces partagés du logement;
- développer des attitudes rationnelles dans l'organisation et l'utilisation de ses ressources à l'égard du logement.

## ÉCONOMIE FAMILIALE ET LOGEMENT

### Objectifs terminaux et pondération



---

## UNITÉ-CONCEPT: **BESOINS**

### **OBJECTIF TERMINAL**

4.1 DÉCRIRE les besoins de l'adolescent à l'égard du logement.

	<b>Objectifs intermédiaires</b>	<b>Contenu notionnel</b>
4.1.1	DÉCRIRE les besoins physiques que le logement contribue à satisfaire.	Besoins physiques: <ul style="list-style-type: none"><li>— protection</li><li>— bien-être</li><li>— espace.</li></ul>
4.1.2	EXPLIQUER des besoins psychologiques reliés à un espace personnel.	Besoins psychologiques: <ul style="list-style-type: none"><li>— sentiment d'appartenance</li><li>— intimité</li><li>— expression personnelle.</li></ul>
E 4.1.3 Enrichissement	NOMMER des facteurs qui influencent les besoins en logement.	Facteurs: <ul style="list-style-type: none"><li>— nombre d'occupants</li><li>— âge et condition physique</li><li>— mode de vie</li><li>— héritage culturel</li><li>— conditions climatiques.</li></ul>

---

## UNITÉ-CONCEPT: RESSOURCES

### OBJECTIF TERMINAL

4.2 IDENTIFIER les ressources d'un adolescent en matière de logement.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
4.2.1	IDENTIFIER les aires d'un logement.	Aires d'un logement: — accueil et circulation — détente — repos — repas — travail — cuisine — service.
4.2.2	DISTINGUER les notions d'espaces personnels et d'espaces partagés.	Espaces personnels: — espaces dont l'usage est réservé à une personne.  Espaces partagés: — espaces qui peuvent être utilisés par plus d'une personne.
4.2.3	IDENTIFIER des types d'espaces personnels.	Types d'espaces personnels: — chambre à coucher — partie d'une chambre — espaces de rangement.
4.2.4	IDENTIFIER des types d'espaces partagés.	Types d'espaces partagés: — salle de bain — cuisine — vivoir — salle de jeu — salle à manger — chambre à coucher.

---

## UNITÉ-CONCEPT: RESSOURCES

### OBJECTIF TERMINAL

#### Enrichissement

E 4.3 DIFFÉRENCIER des types d'habitation au Québec.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
4.3.1	NOMMER des types d'habitations au Québec.	Types d'habitations: <ul style="list-style-type: none"><li>— maison unifamiliale</li><li>— maison jumelée</li><li>— maison en rangée</li><li>— duplex</li><li>— immeuble à appartements.</li></ul>
4.3.2	DÉCRIRE des types d'habitations au Québec.	Maison unifamiliale: <ul style="list-style-type: none"><li>— maison ayant un seul logement.</li></ul> Maison jumelée: <ul style="list-style-type: none"><li>— maison comprenant deux logements séparés l'un de l'autre par un mur mitoyen.</li></ul> Maison en rangée: <ul style="list-style-type: none"><li>— maison faisant partie d'une bande continue de maisons séparées par des murs mitoyens.</li></ul> Duplex: <ul style="list-style-type: none"><li>— deux logements superposés.</li></ul> Immeuble à appartements: <ul style="list-style-type: none"><li>— groupement de plusieurs logements en un seul bâtiment.</li></ul>

---

## UNITÉ-CONCEPT: RESSOURCES

### OBJECTIF TERMINAL

#### Enrichissement

E 4.4 IDENTIFIER des modes d'occupation domiciliaire au Québec.

	Objectifs intermédiaires	Contenu notionnel
4.4.1	ÉNUMÉRER des modes d'occupation domiciliaire au Québec.	Modes d'occupation: — location — propriété.
4.4.2	DÉCRIRE des modes d'occupation domiciliaire au Québec.	Location: — utilisation d'un logement en vertu d'un bail.  Propriété: — possession d'une habitation ou d'un logement.

UNITÉ-CONCEPT: **SATISFACTION DES BESOINS** — PRODUCTION

**OBJECTIF TERMINAL**

4.5 ORGANISER de façon fonctionnelle un espace personnel.

	<b>Objectifs intermédiaires</b>	<b>Contenu notionnel</b>
4.5.1	DÉCRIRE les étapes d'un programme d'aménagement.	Étapes d'un programme: — identification des besoins (activités prévues) — estimation des ressources: • matérielles • financières • humaines — élaboration du plan d'aménagement: • aspect fonctionnel • aspect esthétique — estimation des coûts — élaboration du plan d'exécution: • déroulement chronologique.
4.5.2	DÉFINIR la notion de disposition fonctionnelle.	Disposition fonctionnelle: — arrangement d'éléments divers pour former un ensemble harmonieux répondant à un but utilitaire précis.
4.5.3	DÉCRIRE des éléments à considérer dans la disposition fonctionnelle.	Éléments: — aires de circulation — zones d'activités — espaces de rangement — éclairage naturel — surfaces de travail — types de mobilier ou d'équipement — services: • éclairage artificiel • chauffage • ventilation • commodités diverses.

UNITÉ-CONCEPT: **SATISFACTION DES BESOINS** — PRODUCTION

**OBJECTIF TERMINAL**

4.6 APPLIQUER des principes d'ordre esthétique dans l'aménagement d'un espace personnel.

	<b>Objectifs intermédiaires</b>	<b>Contenu notionnel</b>
4.6.1	ÉNUMÉRER les composantes du décor.	Composantes du décor: — couleurs — lignes — formes — lumière.
4.6.2	DISTINGUER des couleurs utilisées en décoration.	Couleurs: — primaires — secondaires — tertiaires.
4.6.3	DÉCRIRE des effets spécifiques des couleurs dans un décor.	Effets des couleurs froides. Effets des couleurs chaudes.
4.6.4	ILLUSTRER des harmonies de couleurs.	Harmonies: — monochrome: • ton sur ton — polychrome: • analogie • contraste.
4.6.5	DÉCRIRE des effets spécifiques créés par des lignes utilisées en décoration.	Effets des lignes verticales. Effets des lignes horizontales. Effets des lignes diagonales. Effets des lignes courbes.
4.6.6	IDENTIFIER des formes et des volumes utilisés en décoration.	Formes: — cercle — carré — rectangle.  Volumes: — cube — sphère — cône — cylindre.
4.6.7	ASSOCIER les composantes d'un décor en respectant des principes de décoration.	Principes de décoration: — harmonie — mise en valeur — équilibre — rythme — proportions.

UNITÉ-CONCEPT: **SATISFACTION DES BESOINS** — CONSOMMATION

**OBJECTIF TERMINAL**

4.7 ESTIMER le coût d'organisation et d'aménagement d'un espace personnel.

	<b>Objectifs intermédiaires</b>	<b>Contenu notionnel</b>
4.7.1	INDIQUER le coût approximatif d'un ameublement pour un espace personnel.	Ameublement: — de base — accessoire.
4.7.2	INDIQUER le coût approximatif d'éléments décoratifs pour un espace personnel.	Éléments décoratifs: — lampes — affiches — coussins.
4.7.3	INDIQUER le coût approximatif d'un revêtement mural.	Revêtement mural: — peinture ou papier peint.
4.7.4	INDIQUER le coût approximatif de l'installation de services pour un espace personnel.	Services: — installation téléphonique — modification de l'éclairage.
4.7.5	EXPLIQUER des facteurs qui font varier le coût des biens et des services.	Facteurs: — nature des biens — nature des services — type d'établissements commerciaux — service après vente — mode de paiement.

UNITÉ-CONCEPT: **SATISFACTION DES BESOINS** — CONSOMMATION

**OBJECTIF TERMINAL**

4.8 DÉCRIRE les responsabilités de l'adolescent dans l'entretien d'un logement.

	<b>Objectifs intermédiaires</b>	<b>Contenu notionnel</b>
4.8.1	DÉCRIRE des précautions à prendre pour prévenir la détérioration du logement.	Précautions: — entretien régulier — manipulation soignée — réparation en temps opportun.
4.8.2	EXPLIQUER les avantages de l'entretien des espaces personnels et des espaces partagés.	Avantages: — confort et sécurité — épargne de temps et d'énergie — prolongation de la durée des biens — conservation des ressources familiales.
E 4.8.3 Enrichissement	INDIQUER un mode d'entretien économique de certains revêtements.	Revêtements: — bois verni ou peint — linoléum — tapis — verre ou miroir — céramique.

### 3. MESURE ET ÉVALUATION

#### 3.1 ÉVALUATION PÉDAGOGIQUE

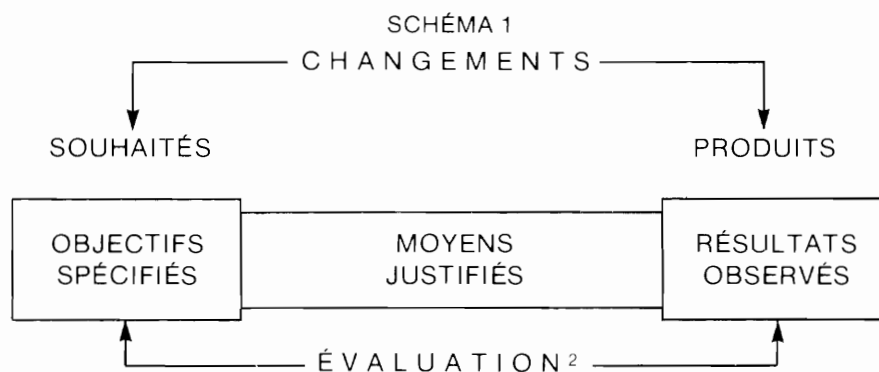
«L'évaluation pédagogique est un processus visant à juger de la situation d'un élève en certains domaines de son développement en vue de prendre les meilleures décisions possibles relatives à son cheminement ultérieur. Dans la pratique pédagogique courante, elle sert surtout à déterminer le niveau d'atteinte des objectifs éducatifs par les élèves. Quelle que soit l'ampleur de la réalité qu'elle recouvre, l'évaluation pédagogique consiste à recueillir des renseignements (c'est ici que se situe la mesure), à les analyser et à les interpréter de façon circonstancielle en vue d'un jugement aussi juste que possible.»<sup>1</sup>

Il est primordial de bien faire la distinction entre la mesure et l'évaluation. La mesure est l'observation des résultats ou des changements dus à l'apprentissage alors que l'évaluation est l'interprétation de ces résultats. (Voir schéma 1).

Dans le processus d'apprentissage, l'évaluation joue donc un rôle très important car elle fournit à l'élève des informations sur la qualité de ses acquis. À l'enseignant, elle permet de vérifier l'efficacité des activités éducatives choisies et d'adapter sa démarche d'enseignement aux besoins des élèves.

On distingue généralement deux types d'évaluation: l'évaluation sommative et l'évaluation formative. L'évaluation sommative consiste à mesurer, à la fin d'une étape ou d'un module, le degré d'atteinte d'un ensemble d'objectifs terminaux. L'évaluation formative consiste à mesurer à chaque objectif intermédiaire le degré d'atteinte de celui-ci avant de passer au suivant. Par cette dernière évaluation, on cherche à évaluer l'élève par rapport à lui-même et en regard d'objectifs précis. Sans négliger les activités d'évaluation sommative, l'enseignant devrait s'orienter davantage vers l'évaluation formative. Cette dernière permet une action éducative plus efficace, en proposant à l'élève des correctifs susceptibles de remédier à des difficultés d'apprentissage.

Afin de favoriser une évaluation adéquate, les objectifs terminaux et intermédiaires de ce programme ont été formulés de façon précise et l'atteinte de ceux-ci devrait se traduire par des comportements observables chez l'élève. Cependant, il appartiendra à l'enseignant de déterminer le contexte d'évaluation et les critères de performance.



1. Québec, Ministère de l'Éducation, Direction générale du développement pédagogique, *Politique générale d'évaluation pédagogique*. Document d'orientation, Québec, octobre 1979, p. 9.

2. Robert Toussignant, «Une démarche pour construire de bons examens», *Vie pédagogique*, no 5. (décembre 1979), p. 30.

---

### 3.2 CHOIX DES INSTRUMENTS DE MESURE

Bien que dans le présent programme les objectifs terminaux d'ordre cognitif et psychomoteur englobent les objectifs d'ordre affectif, l'évaluation portera principalement sur les deux premiers domaines. Quoiqu'il en soit, le choix des instruments de mesure devra être approprié à chaque domaine.

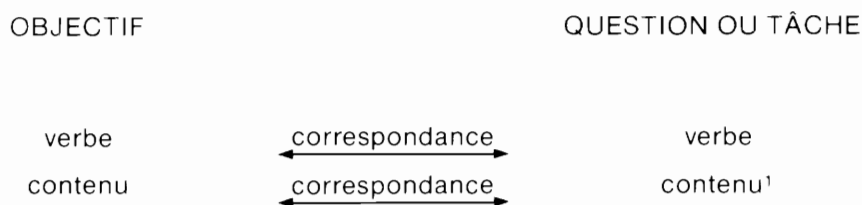
Ainsi, pour mesurer l'atteinte des objectifs reliés au domaine cognitif, on se servira d'épreuves écrites «à développement» ou «à correction objective» selon l'objectif mesuré. Toutefois, lors d'une évaluation sommative, il sera essentiel de recourir à une table de spécifications afin d'offrir un échantillonnage représentatif de questions valides.

Quant aux objectifs reliés au domaine psychomoteur, des fiches d'observation permettront de colliger les données relatives aux habiletés motrices acquises par l'élève, et ce, selon des critères pré-établis et connus de l'élève.

Pour les enseignants qui voudraient évaluer l'atteinte des objectifs reliés au domaine affectif, il existe de nombreuses méthodes de mesure d'attitude. Cependant, l'échelle de Likert demeure la plus simple. Il s'agit de demander à l'élève, par exemple, de coter de 1 à 5 une série d'affirmations concernant un sujet ou une situation, et ce, en partant d'un avis très favorable pour arriver à un désaccord total, en passant par l'indécision.

Quel que soit l'instrument de mesure utilisé, l'enseignant doit demeurer vigilant quant à la congruence entre l'évaluation pédagogique (questions ou tâches) et les objectifs du programme. (Voir schéma 2).

SCHÉMA 2



1. Québec, Ministère de l'Éducation, Direction générale du développement pédagogique, Direction de la mesure et de l'évaluation des apprentissages. *Guide docimologique*, Québec, Service général des communications, 1978, fascicule 2, p. 14.

---

## 4. FACTEURS PARTICULIERS

### 4.1 AIRES D'ENSEIGNEMENT

Les objectifs mêmes du programme et les principes d'ordre méthodologique mis de l'avant pour l'atteinte de ceux-ci impliquent une participation active des élèves. En conséquence, des aires d'enseignement adéquates sont requises. Le ministère de l'Éducation met à la disposition des commissions scolaires un guide d'aménagement.<sup>1</sup>

### 4.2 ÉQUIPEMENT

Dans les aires d'enseignement, un outillage et un équipement appropriés sont également requis pour permettre la réalisation d'activités qui favoriseront l'atteinte des objectifs. Les listes d'équipement sur micro-fiches ont été révisées en fonction du présent programme et elles sont disponibles dans les commissions scolaires.

### 4.3 GUIDE PÉDAGOGIQUE

Afin de promouvoir une bonne compréhension du programme, un guide pédagogique<sup>2</sup> a été élaboré à l'intention des enseignants. Ce document se veut un support pédagogique. En plus d'explicitier les principes méthodologiques énoncés dans le programme, il suggère des stratégies d'enseignement, des situations d'apprentissage, des activités de mesure et d'évaluation et des références bibliographiques susceptibles de favoriser l'atteinte des objectifs visés.

---

1. Québec, Ministère de l'Éducation, Direction générale de l'administration, Direction de l'équipement. *Guide d'aménagement d'économie familiale*. Québec, Service général des communications, 1981. Code 27-1699.

2. Québec, Ministère de l'Éducation, Direction générale du développement pédagogique, Direction des programmes. *Guide pédagogique — Économie familiale*. Québec, 1981. Code 16-4122-01.

---

# Bibliographie

## Aspects généraux

- Birzea, César. **Rendre opérationnels les objectifs pédagogiques**. Paris, Presses Universitaires de France, 1979. 224 p. (Pédagogie d'aujourd'hui).
- Bloom, Benjamin S. et coll. **Taxonomie des objectifs pédagogiques**. Tome 1: Domaine cognitif, traduction de Marcel Lavallée. Montréal, Éducation nouvelle, 1969. 232 p.
- Burns, Richard W. **Douze leçons sur les objectifs pédagogiques**. Montréal, Association des institutions d'enseignement secondaire, 1973. 145 p.
- Canada. Statistique Canada. **Dépenses des familles urbaines**. Ottawa, Information Canada, 1976. No de cat. 62547.
- Desjarlais, Rackauskas, et coll. **Besoins et caractéristiques des élèves du cycle intermédiaire**. Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1975. 443 p.
- Dufour-Shakrani, France. «**Rationalité et impulsivité dans les choix de consommation**». Communication présentée au colloque du département de diététique de l'Université Laval, Québec, 16 mars 1979. 10 p.
- Fortin, Toussaint. **Les objectifs pédagogiques**. Communication présentée à une session de perfectionnement des responsables des programmes de la Direction générale du développement pédagogique du M.E.Q. Québec, février 1978. 28 p.
- Garigue, Philippe. **Famille et humanisme**. Ottawa, Léméac, 1973. p. 175-204.
- Harrow, Anita J. **Taxonomie des objectifs pédagogiques**. Tome 3: Domaine psychomoteur, traduction de Marcel Lavallée. Montréal, Éducation nouvelle, 1977. 125 p.
- Krathwohl, D.R. et coll. **Taxonomie des objectifs pédagogiques**. Tome 2: Domaine affectif, traduction par Marcel Lavallée, Montréal, Éducation nouvelle, 1970. 231 p.
- Nickell and Dorsey. **Management in Family Living**. 4<sup>e</sup> édition. New-York, Wiley & Sons, 1968. 554 p.
- Nickell, Rice, Tucker. **Management in Family Living**. 5<sup>e</sup> édition. New-York, Wiley & Sons, 1976. 475 p.
- Ontario. Ministère de l'Éducation. **La famille**. Programme-cadre du cycle supérieur, Ottawa, 1977. 67 p.
- Québec. Ministère de l'Éducation. Direction générale du développement pédagogique. **Cadre révisé d'élaboration des programmes et des guides pédagogiques**. Version mise à jour du texte accepté par le Bureau des sous-ministres lors de sa réunion du 20 février 1978, avril 1980. 27 p.
- Québec. Ministère de l'Éducation. Direction générale du développement pédagogique, Direction de la mesure et de l'évaluation des apprentissages. **Guide docimologique**. Québec, Service général des communications, 1978. 6 fascicules
- Québec. Conseil supérieur de l'Éducation. **L'alimentation à l'école**. Texte d'une recommandation au ministre de l'Éducation, 201<sup>e</sup> réunion, 13 octobre 1977. p. 119-129.
- Québec. Ministère de l'Éducation. **La mesure critériée et la mesure normative**. Montréal, Service général des moyens d'enseignement, 1976. 4 p.
- Québec. Ministère de l'Éducation. **L'école québécoise — Énoncé de politique et plan d'action**. Québec, Service général des communications, 1979. 163 p.
- Québec. Ministère de l'Éducation. **Les instruments d'évaluation**. Montréal, Service général des communications, 1975. 8 p.
- Québec. Ministère de l'Éducation. **Le test, un instrument de mesure**. Montréal, Service général des communications, 1975. 9 p.
- Québec. Ministère de l'Éducation. **L'examen, un instrument de mesure**. Montréal, Service général des communications, 1975. 12 p.

---

Québec. Ministère de l'Éducation. Direction générale du développement pédagogique. **Politique générale d'évaluation pédagogique**. Document d'orientation, Québec, octobre 1979. 27 p.

Québec. Ministère de l'Éducation. Direction générale du développement pédagogique. **Recueil des programmes d'étude — Économie familiale**. Québec, Éditeur officiel du Québec, juin 1978. 97 p. Code 16-4121.

Toussaint, Fernand. **L'avenir de l'Économie familiale**. Communication à l'assemblée générale de l'Association des diplômés en Économie familiale, Sainte-Foy, 28 avril 1979. 8 p.

Woodruff, A.D. **Basic concepts of teaching**. San Francisco, Chandler Publishing Co., 1961. 237 p.

#### • Articles de périodiques

Bonnet, Jean, «Un objectif pour aujourd'hui et pour demain, l'éducation des consommateurs», **L'économie familiale**, France, 49<sup>e</sup> année, no 1 (mars 1977), p. 19.

Canada. Ministère de la Santé et du Bien-être social. «Adolescents, prévention et santé», **Santé mentale au Canada**, Ottawa, vol. 27, no 4 (décembre 1979), p. 23.

Cross, A. Aleene. «Charting the Course for Consumer — Homemaking Education», **Voced**, Arlington, Virginia (avril 1979), p. 37-39 et p. 43.

Gélinas, Jacques, «La promesse des années 80», **La Revue Desjardins**, Lévis, vol. 45, no 6 (1979), p. 38-39.

«Les dépenses de consommation des canadiens», **Bulletin économique de la Banque provinciale du Canada**, Montréal, vol. VIII, no 5 (septembre-octobre 1978), 6 p.

Richarz, Irmintraut. «À propos de l'évolution de la discipline de l'économie familiale», **L'économie familiale**, France, 49<sup>e</sup> année, no 2 (juin 1977), p. 8.

Schneider, Jeanne, «Enseignement et pédagogie de l'Économie familiale», **Journal des Instituteurs et Institutrices**, Nathan, France, no 8 (mai 1978), p. 26-28.

Schneider, Jeanne, «L'enfant au terme de la société de consommation», **L'économie familiale**, France, 49<sup>e</sup> année, no 1 (mars 1977), p. 31.

Stampel, W. Ronald, «Family Research: Education needs in the Family Life Cycle», **Journal of Home Economics**, Ottawa, (Spring 1979), p. 22-27.

St Marie, S. Satenig, «Le rôle important de l'économie familiale dans l'éducation du consommateur», **L'économie familiale**, France, 49<sup>e</sup> année, no 1 (mars 1977), p. 23.

Veeman, Mayda, «A Philosophy of Home Economics Education», **Revue canadienne d'Économie familiale**, vol. 29, no 1 (janvier 1979), p. 29-32.

## Économie et vie familiale

Canada. Ministère de la Consommation et des Corporations. **Consommateurs, Attention !** Ottawa, 1977.

Castonguay, Jacques. **La psychologie au secours du consommateur**. Montréal, Fides, 1978. 156 p.

De Locht, Pierre. **Visages de la famille**. Bruxelles, Éditions Le Centurion, 1975. 149 p.

Delisle-Lapierre, Isabelle. **À l'écoute de sa vie — concept santé**. Montréal, Guérin, 1979. 238 p.

Foster, Hogan, Herring, Gieseking-Williams. **Creative living**. New-York, Butterick Publishing, 1979. 504 p.

Foster, Hogan, Herring, Gieseking-Williams. **Creative living. Teacher's guide**. New-York, Butterick Publishing, 1979. 143 p.

Hénault, Georges-Maurice. **Le comportement du consommateur**. Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1973. 117 p.

**La vie nouvelle**. Étude des travaux d'un atelier d'exploration des styles de vie contemporains de vie familiale, organisé par l'Institut Vanier de la famille à Yellow Point, C.B., les 31 janvier, 1 et 2 février 1975. Ottawa, le 3 février 1977. 67 p.

En coll. **Déclaration sur les styles contemporains de vie familiale**. Ottawa, Institut Vanier de la famille, 1977. 14 p.

---

Meunier, Pierre. **La publicité et la protection du consommateur**. Allocution prononcée à Montréal au 1<sup>er</sup> congrès des publicitaires francophones du Québec, 11 mai 1977. 21 p.

Need, Bernard W. **Le consommateur et le monde des affaires**. Montréal, McGraw-Hill, 1978. 444 p.

Office de catéchèse du Québec. **Famille et société**. Montréal, Fides, 1974. 77 p.

Ontario. Ministère de l'Éducation. **Des valeurs aux lois**. Ottawa, 1977. 11 p. Code 7062 F.

Ontario. Ministère de l'Éducation. **La communauté**. Ottawa, 1977. 15 p. Code 7061.

Pépin, Jean-Guy. **Pour votre santé**. Montréal, Lidec, 1971. 211 p.

Perrien, Jean. **Le consommateurisme: vers un nouveau consommateur**. Chicoutimi, Éditeur Gaétan Morin, 1979. 180 p.

Québec. Office de la protection du consommateur. **Cours de Français — secondaire I — thème: La consommation**.

Société Canadienne de la Croix-Rouge. **Santé Jeunesse**. Toronto, 1972. 92 p.

Tittley, Gilles. **Un nouvel art de dépenser**. Lévis, La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins, 1979. 138 p.

**Vous et votre santé**. Ottawa, La Métropolitaine, 1973. 35 p.

Weeres, Kenneth W. **Votre argent**. Montréal, McGraw-Hill, 1972. 150 p.

#### • Articles de périodiques

«Le budget: un instrument de défense entre les mains du consommateur», **Protégez-vous**, Québec, Office de la protection du consommateur, (septembre 1977), p. 8-12.

«L'emploi du temps: actif ou passif», **Bulletin mensuel de la Banque Canadienne Nationale**, vol. 54, no 2 (février 1978).

Matte, Hélène, «Manuel d'autodéfense du citoyen et du consommateur», **Ma Caisse populaire**, Lévis, vol. 16, no 4 (juin-juillet 1979).

Plamondon, Marc, «Les jeunes consommateurs d'aujourd'hui: «Tout est sous contrôle»», **Protégez-vous**, Québec, Office de la protection du consommateur, vol. 7, no 2 (mars 1979), p. 5.

#### • Articles de journaux

Québec, Ministère de l'Éducation, Direction générale de l'Éducation des adultes, Cours d'initiation à la vie économique — Consommation, publicité, crédit, Québec, **Le Soleil**, (lundi 28 février 1977).

Québec, Ministère de l'Éducation, Direction générale de l'Éducation des adultes, Cours d'initiation à la vie économique — Le budget, Québec, **Le Soleil**, (lundi 7 mars 1977).

## Économie familiale et planification alimentaire

Canada. Ministère de l'Agriculture. **La nutrition à bon prix**. Ottawa, Publication 1651, 1978. 32 p. No de cat. H-58 — 39/1978 F.

Canada. Ministère de la Santé et du Bien-être social. Direction générale de la protection de la santé. **Documentation sur l'hygiène alimentaire**. Ottawa, 1977. 68 p.

Canada. Ministère de la Santé et du Bien-être social. Direction générale de la protection de la santé. **Le manuel du guide alimentaire canadien**. Ottawa, 4/77. 40 p. No. de cat. H-21 — 74/1977 F.

Canada. Ministère de la Santé et du Bien-être social. Direction générale des services et de la promotion de la santé. **Valeur nutritive de quelques aliments usuels**. Ottawa, 1979. 37 p.

Canada. Ministère de la Santé et du Bien-être social. **Standards de nutrition au Canada**. Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, 1977. 118 p.

De Rosnay, Joël et Stella. **La mal bouffe**. Paris, Éditions Olivier Orban, 1979. 159 p.

Fradet-Harel, Louise et Doucet-Leduc, Hélène. **Qu'est-ce qui mijote?** Montréal, La Presse, 1976. 139 p.

- 
- Gagné, Hélène L. **Les aliments: nécessité et luxe**. Montréal. Ministère de la Consommation et des Corporations, 1977. 111 p.
- Gauvin, Jocelyne. **Bien manger à bon compte**. Montréal, Éditions de l'Homme, 1980. 227 p.
- Lambert-Lagacé, Louise. **La diététique dans la vie quotidienne**. Montréal, Éditions de l'Homme, 1973. 152 p.
- Lambert-Lagacé, Louise. **Menu de santé**. Montréal, Éditions de l'Homme, 1977. 221 p.
- Préfontaine, Marielle, Blais, Mariette et Simard-Mavrikakis, Suzanne. **L'alimentation: ses multiples aspects**. Montréal, Guérin, 1972. 418 p.
- Préfontaine, Marielle, Blais, Mariette et Simard-Mavrikakis, Suzanne. **L'alimentation: ses multiples aspects**. Cahier de l'élève. Montréal, Guérin, 1973. 103 p.
- Fédération des Producteurs de lait du Québec. **Éducation/nutrition 4 -6 année**. Cahier de l'élève. Montréal, Centre de promotion, 1978.
- Fédération des Producteurs de lait du Québec. **Des collations nutritives**. Montréal, Centre de promotion.
- Québec. Ministère des Affaires sociales. Direction générale de la planification. **Une politique québécoise en matière de nutrition**. Québec, Direction des Communications des Affaires sociales, 1977. 89 p.
- Québec. Ministère des Affaires sociales. **Guide alimentaire québécois**. Québec, 1979. 23 p.
- Radio-Québec. **Les apprentis-cuistots**. Guide d'accompagnement. Montréal, Publications/OTEQ, 1978. 52 p.
- Robertson Chant, Elizabeth. **La bonne combinaison**. Traduit par Francine Vanasse-Pais, Dorval, Éditions Éducatives Gage, 1978. 180 p.

#### • Articles de périodiques

- «Lambert-Lagacé, Louise: Entre tang et pois chiches», **Actualité**, (décembre 1979), p. 11-12-16.
- Rowan, Renée, «L'alimentation et votre budget», **Protégez-vous**, Québec, Office de la protection du consommateur, vol. 7, numéro spécial.

## Économie familiale et habillement

- Canada. Ministère de la Consommation et des Corporations. **Des fibres et tissus**. Ottawa, 1975. 62 p.
- Canada. Ministère de la Consommation et des Corporations. **Lisons les étiquettes**. No RG 23 - 47/1979.
- Dingwall, M. Eileen et Schopflin, M. Anna. **La couture**. Traduction et adaptation par Michelle Perreault-Ieraci. Montréal, McGraw-Hill, 1974. 177 p.
- Paradis, Colette et Charette, Lucille. **Le vêtement... une deuxième peau**. Montréal, Éditions Appartenance, 1978. 109 p.
- Sélection du Reader's Digest. **Guide de la couture pratique et créative**. Montréal, 1976. 526 p.
- Simplicity Pattern Co., **Manuel de couture Simplicity**. New-York, 1972. 217 p.
- Simplicity Pattern Co., **Oui, je peux apprendre à coudre**. New-York, 1978. 16 p.
- Weeres, W. Kenneth. **Votre argent**. Montréal, McGraw-Hill, 1972. 150 p.

#### • Articles de périodiques

- Payeur, Monique, «Les vêtements et les chaussures», **Protégez-vous**, Québec, Office de la Protection du Consommateur, vol. 7, numéro spécial.

---

## Économie familiale et logement

- Carrier, Diane et Houle, Nicole. **Décoration**. Tome 1, Montréal, Éditions du Jour, 1975. 241 p.
- Foster, Hogan, Herring et Giesecking-Williams. **Creative living**. New-York, Butterick Publishing, 1979. 504 p.
- Foster, Hogan, Herring et Giesecking-Williams. **Creative living. Teacher's guide**. New-York, Butterick Publishing, 1979. 143 p.
- Jackson, Albert et Day, David. **Encyclopédie de la maison et du bricolage**. France, Éditions Solar, 1977. 256 p.
- Jones, Francine V. **L'achat des meubles: au choix du consommateur**. Montréal, Association des fabricants de meubles du Québec. vol. 5. 15 p.
- Sélection du Reader's Digest. **Guide pratique de la décoration**. 2<sup>e</sup> éd.. Montréal, 1973. 502 p.
- Société centrale d'hypothèques et de logement. **Logis-Logique**. Ottawa, 1979. 43 p. No de cat. NH 15 - 10/1979 F.
- Québec. Ministère de l'Éducation. **L'habitation**. Document d'accompagnement d'un document audio-visuel produit par le Service général des moyens d'enseignement.

